

Jean ARROUS

Professeur émérite à l'université de Strasbourg

Membre du Comité national de suivi du cursus master (2004-2006)

Vice-président du CEVU de l'université Robert Schuman Strasbourg 3 (janvier 2002 – septembre 2003)

Directeur du SCUIO de l'université Robert Schuman Strasbourg 3 (septembre 2000 – octobre 2006)

Président de *Projetpro.com*

ELABORATION ET ACCOMPAGNEMENT DU PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL DE L'ETUDIANT :

***L'enseignement *Projet Professionnel de l'Etudiant* ou
Projetpro ou *Découvrir les réalités professionnelles****

L'enseignement *Communiquer son projet personnel*

Octobre 2015

Jean ARROUSPrésident de *Projetpro.com*

presidence@projetpro.com

www.projetpro.com

ELABORATION ET ACCOMPAGNEMENT DU PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL DE L'ETUDIANT :**L'enseignement *Projet Professionnel de l'Etudiant ou Projetpro ou Découvrir les réalités professionnelles*****L'enseignement *Communiquer son projet personnel*****SOMMAIRE :**

Résumé.....	5
1. L'arrêté du 1 ^{er} août 2011 relatif à la licence et la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant.....	7
2. L'enseignement <i>Projetpro</i> et la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant.....	8
2.1. Pourquoi un enseignement <i>Projetpro</i> ?.....	8
2.2. Présentation générale du <i>Projetpro</i>	9
2.3. Les caractéristiques du <i>Projetpro</i>	12
2.4. Premiers résultats de l'évaluation du <i>Projetpro</i>	16
3. La coordination du dispositif <i>Projetpro</i>	18
3.1. Le Pilote du dispositif <i>Projetpro</i> : sa fonction et ses compétences.....	18
3.2. Le « Réseau national des Pilotes ».....	20
3.3. Juin 2006 : l'association <i>Projetpro.com</i>	20
4. Une suite au <i>Projetpro</i> : l'enseignement <i>Communiquer son projet personnel</i> ...	21
5. L'évaluation du <i>Projetpro</i> et de <i>Communiquer son projet personnel</i>	23
5.1. Les résultats relatifs au <i>Projetpro</i>	24
5.2. Les résultats relatifs à <i>Communiquer son projet personnel</i>	26
Annexes :	
1. Florilège de rapports remis par des étudiants du <i>Projetpro</i>	29
2. Thèmes choisis par des étudiants du <i>Projetpro</i>	31
3. L'arrière-plan théorique du <i>Projetpro</i>	32
4. Les séminaires du Réseau des Pilotes du <i>Projetpro</i>	34
5. L'évaluation du <i>Projetpro</i> et de <i>Communiquer son projet personnel</i>	35
Bibliographie commentée.....	41
Table des matières.....	43

Jean ARROUS

Président de *Projetpro.com*

ELABORATION ET ACCOMPAGNEMENT DU PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL DE L'ETUDIANT :

L'enseignement *Projet Professionnel de l'Etudiant* ou *Projetpro* ou *Découvrir les réalités professionnelles*

L'enseignement *Communiquer son projet personnel*

Résumé

Depuis la loi LRU d'août 2007, l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants constituent maintenant la troisième mission de l'enseignement supérieur. L'arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence vient pour sa part confirmer la vocation de la licence, créée par la réforme LMD d'avril 2002, à préparer « à la fois à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études de son titulaire ». Ce même arrêté ajoute que les parcours types de formation « sont conçus de manière à permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel en favorisant leur intégration, leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus ».

L'objet de ce texte est de présenter un enseignement qualifié de *Projetpro*, créé en 1984 à l'université Claude Bernard Lyon 1. L'objectif du *Projetpro* est double : rendre l'étudiant acteur de son orientation et lui transmettre une méthode, et ce, en lui faisant vivre une expérience, sous la forme d'une recherche sur une activité professionnelle, un métier, choisi par lui. La spécificité du *Projetpro* est d'être un « petit dispositif destiné au grand nombre » des étudiants de première année : d'une part, c'est un enseignement de dix heures seulement et, d'autre, part, il a été conçu de façon à ce que les enseignants-chercheurs puissent intervenir dans cet enseignement. L'Université peut ainsi être son propre recours pour remplir une bonne part de sa troisième mission ainsi que l'objectif de la licence en termes d'élaboration du projet personnel et professionnel de l'étudiant.

En 1999, une suite du *Projetpro*, *Communiquer son projet personnel*, destinée aux étudiants de deuxième année, a été créée à l'université Claude Bernard Lyon 1 : fondé sur les mêmes bases théoriques que le *Projetpro*, cet enseignement présente également la spécificité d'être un « petit dispositif destiné au grand nombre ». Fort de ces deux enseignements, l'étudiant qui désire s'insérer dans la vie professionnelle dès l'obtention de sa licence pourra utiliser la troisième année aux techniques de rédaction de CV, de préparation à l'entretien d'embauche et de recherche d'emploi.

Dernier élément, dans chaque université, les deux enseignements doivent être gérés par une personne qualifiée de Pilote. Depuis 1993 et le transfert du *Projetpro* à des universités autres que l'université Claude Bernard Lyon 1, les Pilotes se sont regroupés en un Réseau, qui se réunit annuellement en Séminaire. En 2006, ce Réseau s'est constitué en une association sans but lucratif, *Projetpro.com*, domiciliée à la Maison des Universités à Paris, et dont l'objectif est la promotion du *Projetpro*.

1. L'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence et la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant

L'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence s'inscrit dans une continuité historique que nous rappelons brièvement ici. La réforme LMD constitue le premier maillon de cette continuité. En portant à trois années le premier cycle des études universitaires, cette réforme visait en premier lieu un objectif « externe », à savoir l'harmonisation européenne définie par le processus de Bologne. Elle visait en second lieu un objectif « interne » : faire suivre à l'étudiant intéressé par l'obtention de ce seul diplôme une formation permettant d'accéder à ces emplois de « cadres moyens », essentiels au bon fonctionnement de notre société. Dans ce contexte, les arrêtés d'avril 2002 conduisent à construire des parcours types de formation « organisés de manière à permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet de formation et, au-delà, leur projet professionnel ».

Faisant suite à la loi LRU d'août 2007, l'orientation et l'insertion professionnelle constituent maintenant la troisième mission de l'enseignement supérieur. Dans le droit fil de cette loi, le plan Réussite en licence a été lancé dès l'été 2007 par Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Et, dans sa conférence de presse du 17 décembre 2010, elle dévoilait les grands axes de l'étape 2 de ce même plan : « Faire de la licence un diplôme de référence pour l'emploi et pour la poursuite d'études, élaborer des référentiels de formation, décloisonner les quatre filières post-baccalauréat ». Elle annonçait de plus la généralisation de la nouvelle architecture de la licence par la publication d'un arrêté modifiant l'arrêté du 23 avril 2002.

C'est maintenant chose faite avec l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence, dans lequel nous retrouvons pleinement les préoccupations qui sont les nôtres concernant la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant. En effet, aux termes de l'article 2, « la licence prépare à la fois à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études de son titulaire » et, aux termes de l'article 6, « la formation assure à l'étudiant l'acquisition d'un ensemble de connaissances et de compétences diversifiées : des compétences disciplinaires (...), des compétences linguistiques (...), des compétences transversales ou génériques (...), des compétences préprofessionnelles, fondées sur la connaissance des champs de métiers associés à la formation, sur l'élaboration du projet personnel et professionnel de l'étudiant, ainsi que sur la capacité de ce dernier à réinvestir ses acquis dans un contexte professionnel ». L'article 7 ajoute que l'offre de formation est organisée sous la forme de parcours types de formation « conçus de manière à permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel en favorisant leur intégration, leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus ».

Avant de poursuivre, tentons, sur le point qui nous concerne, une brève comparaison des textes de 2002 et de 2011. Dans le premier, les parcours types de formation sont « organisés de manière à permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet de formation et, au-delà, leur projet professionnel », alors que, nous venons de le voir, dans le second, ils sont conçus de manière à « permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel ». Cette comparaison suscite deux remarques de notre part. La première concerne ce qui constitue notre première conviction en matière de projet : le projet professionnel conditionne le projet de formation, et non l'inverse, comme on l'entend souvent. Sur ce point, l'arrêté de 2011 paraît donc plus pertinent que celui de 2002.

Seconde remarque : l'arrêté de 2011 fait référence au projet personnel, qualificatif que l'on ne retrouve pas dans le *Projet Professionnel de l'Étudiant*. Cette question a été longuement discutée avant même la création de l'association *Projetpro.com* : fallait-il ou non faire référence au « personnel » dans l'intitulé même de cette unité d'enseignement (U.E.) ? Nous avons finalement répondu par la négative, non pas pour rejeter l'idée même de projet personnel, mais en considérant que l'exploration sur soi, sur son projet personnel, se fait d'elle-même en explorant l'environnement en vue d'élaborer son projet professionnel.

2. L'enseignement *Projetpro* et la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant

Alors qu'il a été créé en 1984 pour l'ensemble des étudiants du DEUG Sciences première année de l'université Claude Bernard Lyon 1, le *Projetpro* répond véritablement à nos yeux aux préoccupations de l'arrêté d'avril 2002 comme de celui d'août 2011. Qui plus est, cette réponse vaut tant pour l'élaboration par l'étudiant de son projet personnel et professionnel que pour l'accompagnement de l'étudiant dans cette élaboration.

Indiquons à ce point la seconde conviction qui est la nôtre dans la rédaction de cette note : il est de la responsabilité de l'institution universitaire d'inciter l'étudiant à l'élaboration de son projet personnel et professionnel en même temps qu'il entreprend des études supérieures. L'expérience prouve en effet que, dans le cas contraire, l'étudiant se focalise progressivement sur ses études et, notamment, sur l'obtention des examens. Perdant progressivement de vue l'horizon de son insertion professionnelle, il lui arrive ainsi parfois de terminer ses études, même à un niveau avancé, sans avoir élaboré un quelconque projet professionnel.

Une double remarque, avant de poursuivre. De ce qui précède, il découle d'abord que, dès l'instant où la décision est prise de l'organiser, le *Projetpro* doit être rendu obligatoire pour les étudiants. Autrement, les effectifs d'étudiants présents aux différentes séances diminuent jusqu'à devenir rapidement dérisoires : la diminution intervient dès l'instant où l'étudiant réalise que les séances ne sont que... facultatives. Obligatoire, il est traité comme les autres enseignements, pour lesquels la question ne se pose pas.

Ensuite, les enseignants-chercheurs sont parfaitement à même d'encadrer les étudiants du *Projetpro* - c'est là d'ailleurs l'une de ses spécificités, sur laquelle nous reviendrons ultérieurement -, mais les enseignants-chercheurs en question doivent être volontaires : ce serait une grave erreur de les contraindre à intégrer le *Projetpro* dans leurs charges de service.

2.1. Pourquoi un enseignement *Projetpro* ?

Les chiffres qui suivent ne reposent sur aucune enquête spécifique, mais, à très gros traits, on peut considérer que chaque classe d'âge des jeunes qui arrivent au baccalauréat se répartit de la façon suivante : 10% savent quelle profession ils désirent exercer, 10% ont de bons résultats en mathématiques et vont tenter l'aventure des Grandes écoles scientifiques, et les 80% restants n'ont pas d'idée précise de leur avenir professionnel.

La raison d'une telle situation tient dans une large mesure à ce que, dans l'état actuel de son fonctionnement, l'enseignement secondaire reste trop focalisé sur l'obtention du baccalauréat pour permettre au jeune de véritablement élaborer son projet professionnel : « Passe ton bac d'abord ! », demeure le « conseil » le plus entendu.

Entreprenant des études dans la foulée de son obtention du baccalauréat, le jeune choisit alors ses études supérieures largement en fonction de ses seuls résultats dans l'enseignement secondaire. Le flou de la décision est encore plus grand dans le cas des disciplines qui ne sont pas enseignées au lycée.

Ajoutons à ce qui précède que le choix de l'insertion professionnelle est fondamentalement de nature personnelle : s'il peut exister d'indéniables filiations, si le jeune peut prendre conseil auprès de proches ou de spécialistes de l'orientation, il n'en demeure pas moins que la décision relative à son insertion n'appartient qu'à lui seul. Or, c'est de l'existence de son projet personnel et professionnel que découlera véritablement sa motivation dans les études associées à ce projet. On voit donc tout l'intérêt de la présence, dès la première année des études universitaires, d'un enseignement dont l'objectif est l'élaboration par le jeune des premiers éléments de son projet personnel et professionnel.

Si l'on compte par ailleurs que, en 2010/2011, les étudiants de L1 des universités et établissements assimilés (hors IUT) étaient au nombre de 231 270 et les étudiants de première année d'IUT au nombre de 49 479 (Source : *Dossier de presse de la rentrée 2011/2012*, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.), cela signifie qu'environ 280 000 étudiants de première année sont concernés par les articles 2, 6 et 7 de l'arrêté relatif à la licence et ont donc tout ou presque à attendre d'une réflexion sur leur projet personnel et professionnel.

Les objectifs du *Projetpro* découlent directement de ce qui précède :

- il s'agit en premier lieu de rendre l'étudiant acteur de son orientation, tout en le confrontant aux réalités professionnelles ;
- il s'agit en second lieu de lui faire acquérir une méthode directement transposable à d'autres situations, telle la recherche de stages ou d'un premier emploi. Cette méthode est – ni plus, ni moins, nous le verrons -, celle de la recherche scientifique.

2.2. Présentation générale du *Projetpro*

Le *Projetpro* se déroule en cinq étapes :

- une séance en amphi,
- suivie de quatre séances en Groupes plus restreints (de type Travaux Dirigés).

L'étudiant restitue les résultats de son travail de deux façons :

- lors de la quatrième séance en Groupe, à l'occasion d'un exposé oral où il s'aide d'un poster,
- et en rédigeant un dossier écrit, en général remis lors de cette même séance.

2.2.1. La séance en amphi

* L'objectif de cette séance est double :

- il s'agit tout d'abord de présenter aux étudiants les objectifs, les consignes à suivre, le mode de validation, la méthodologie, les contenus, les supports, le thème à choisir,
- à la fin de la séance, il est demandé à chaque étudiant de choisir un thème de recherche qui a un sens pour lui : un domaine d'activité, un métier, une profession ou un secteur d'activité.

Aucune indication n'est fournie sur ce thème, afin de n'exercer aucune influence sur l'étudiant dans son choix. Toutefois, le thème en question ne doit pas se limiter à un sujet d'actualité. Afin de maintenir intacte la motivation de l'étudiant pour ce thème, la consigne est qu'il doit correspondre à un domaine professionnel relié au sujet en question (la recherche en biologie, et non pas le SIDA,...). Il est également indiqué aux étudiants que le thème n'est pas nécessairement lié à leur domaine d'études et que leur choix n'aura aucune incidence administrative sur leur parcours ultérieur.

Les étudiants quittent la séance en remettant une Fiche « Choix de thème ».

Soulignons ici le fait marquant suivant : à l'occasion de chaque présentation en amphi, il est un certain nombre d'étudiants qui éprouvent la plus grande difficulté à remplir cette Fiche, car aucune idée de domaine professionnel ne leur vient à l'esprit. Pour la plupart d'entre eux, ils finissent néanmoins par remplir la Fiche « Choix de thème ». On laisse alors les autres, en général très peu nombreux, attendre la première séance en Groupe pour se décider.

* La Fiche « Choix de thème » permet de répertorier l'ensemble des choix effectués par les étudiants. Elle permet surtout de constituer les Groupes plus restreints (25 étudiants, approximativement) qui accueilleront les étudiants pour les quatre séances suivantes du *Projetpro*.

Chaque Groupe est constitué, d'une part, d'étudiants regroupés en Equipes, du fait qu'ils ont choisi d'explorer le même domaine professionnel et, d'autre part, d'étudiants « isolés ». Généralement, chaque Groupe comporte ainsi quatre à cinq Equipes.

L'objectif de ce mode de regroupement des étudiants est que les étudiants de chaque Equipe vont pouvoir (et devoir) travailler collectivement, échanger leurs informations, leurs doutes et se diviser le travail. L'expérience prouve qu'à l'intérieur d'une même Equipe, les étudiants n'effectuent pas les mêmes choix, et ils ne sont pas non plus au même niveau d'information : ils gagnent donc à échanger sur les diverses activités professionnelles du domaine qu'ils ont choisi. Lors des séances successives, les membres des différentes Equipes ainsi que les étudiants « isolés » vont également pouvoir tenir compte des remarques et informations des autres membres du Groupe.

Les trois premières séances du *Projetpro* se déroulent en deux temps : un premier temps d'échange, le second permet la transmission des consignes portant sur la séance suivante.

2.2.2. La première séance en Groupe

Le premier temps de cette séance est d'abord l'occasion d'une prise de contact et, notamment, du regroupement des étudiants en Equipes, avec affinement des thèmes de chaque étudiant. Les étudiants d'une même Equipe échangent leurs coordonnées.

Chaque étudiant remplit ensuite une Fiche-projet : dans cette Fiche, il retranscrit la représentation qui est la sienne du domaine professionnel qu'il a choisi d'explorer. Cette Fiche-projet fera partie des Annexes du dossier écrit qu'il remettra à l'issue des quatre séances.

Second temps de cette séance : la transmission de consignes concernant la recherche documentaire que l'étudiant va devoir effectuer sur le domaine professionnel qu'il a choisi

d'explorer. Cette recherche peut le conduire à trouver l'information sur Internet ou dans différents organismes. Là encore, aucune indication explicite n'est fournie par l'intervenant sur ces différentes sources : les initiatives doivent provenir de l'étudiant lui-même.

2.2.3. La deuxième séance en Groupe

Dans le premier temps de cette séance, les étudiants rendent compte des résultats de leurs recherches documentaires. A cette fin, il est demandé à chaque Equipe de désigner un rapporteur pour transmettre au Groupe ces informations.

Le second temps de cette séance est consacré à la transmission de consignes concernant la préparation d'interviews de professionnels. Ces interviews doivent être menées à bien pour la séance suivante.

2.2.4. La troisième séance en Groupe

Dans le premier temps de cette séance, les étudiants rendent compte des résultats des interviews.

Dans le second temps,

- des consignes sont communiquées pour la rédaction du dossier que chaque étudiant doit remettre. Ce dossier, qui est personnel, comporte un rapport individuel de 5 pages et des annexes, dont certaines peuvent être communes aux membres d'une même Equipe ;
- des consignes sont fournies pour la présentation orale des résultats et la préparation du poster qui l'accompagne, lors de la quatrième séance.

2.2.5. La quatrième séance en Groupe

Cette séance s'articule en trois temps, dont le deuxième constitue l'élément essentiel :

- chaque étudiant remet son dossier *Projetpro* à l'intervenant responsable du Groupe : ce dossier est personnel. Pris dans leur ensemble, les rapports des étudiants proposent une image très intéressante des préoccupations de ces derniers tout au long du déroulement du *Projetpro*. On en trouvera un florilège en Annexe 1.
- les étudiants présentent oralement les résultats de leurs recherches, en s'aidant d'un poster réalisé par l'Equipe. La présentation des étudiants d'une même Equipe est collective, mais les étudiants exposent chacun à leur tour une partie des résultats obtenus par l'Equipe.
- l'étudiant remet à l'intervenant une **Fiche d'évaluation** du *Projetpro*. Cette Fiche se présente sous la forme d'un ensemble de questions. Après avoir répondu, l'étudiant peut formuler des remarques libres. Certaines de ces remarques ont ainsi été intégrées dans le florilège qui vient d'être mentionné.

Telles sont les différentes étapes du déroulement du *Projetpro*. Pour terminer sur ce point, j'indiquerai que ces étapes ont été ainsi définies dès la création du *Projetpro* en 1984 à l'université Claude Bernard Lyon 1. Pour avoir été moi-même intervenant en *Projetpro* pendant six ans, de 2002 à 2006, je considère que le déroulement du *Projetpro* et ses différentes étapes n'ont nul besoin d'être modifiés. Force est de constater que l'innovation

pédagogique proposée par l'université Claude Bernard Lyon 1 réussit parfaitement l'épreuve du temps.

Indiquons pour finir que la présentation qui vient d'être faite est celle proposée par l'université Claude Bernard Lyon 1 depuis 1984 et par l'association *Projetpro.com* dans ses formations. Mais un tel cadre ne doit pas être considéré comme rigide : d'une université à l'autre, la présentation peut varier, en fonction des contraintes institutionnelles, du contexte ou d'innovations locales.

2.3. Les caractéristiques du *Projetpro*

A travers la présentation de ses caractéristiques, indiquons ce qu'est le *Projetpro*, ce qu'il n'est pas et ce que l'on peut en attendre.

2.3.1. L'innovation introduite par l'université Claude Bernard Lyon 1 : un processus d'éducation aux choix calqué sur celui de la recherche

Pour commencer sur ce point, il me paraît important de souligner que le *Projetpro* a été créé à l'initiative de professionnels de l'orientation : Dominique Gilles, Ingénieure d'Etudes, CELAIO, Université Claude Bernard Lyon 1 et Claudie Millaud, Conseillère d'Orientation, CELAIO, Université Claude Bernard Lyon 1. Confrontées, au début des années 80, à un afflux considérable d'étudiants, afflux qui a conduit à l'université de masse d'aujourd'hui, à la « massification » de l'université, elles ont conçu le *Projetpro* comme une réponse aux problèmes posés par cette massification, et ce pour deux raisons.

La première tient à ce que les professionnels des SCUIO prennent conscience, à cette époque, du caractère largement tubulaire et disciplinaire des choix des étudiants, aboutissant la plupart du temps à une absence affligeante de projets, vérifiée à bac +5, à bac +7, voire à bac+10 lors de l'exercice très révélateur du « bilan/projet » des sessions d'aide à la recherche d'un premier emploi en fin de cursus.

La seconde tient à ce que, jusque là, en matière d'orientation, la seule réponse donnée à la massification était une massification de la distribution d'information. Or, quand on se limite à une telle distribution, on se heurte au fait que les informations parviennent en général chez des étudiants inégalement prêts à les recevoir et souvent peu concernés. Peu adaptées aux préoccupations et aux motivations personnelles des étudiants, ces informations relèvent alors plus du « prêt-à-porter » que du « sur mesure ».

Pour aller au-delà du constat classique selon lequel « informer est nécessaire mais pas suffisant », le *Projetpro* est alors venu proposer -en fait imposer- à chaque étudiant de s'informer à partir de ses intérêts, de confronter ses informations à la réalité des terrains professionnels, de s'impliquer en formalisant ses réflexions, tant par écrit qu'oralement. De plus, le caractère le plus déterminant de l'innovation introduite par l'université Claude Bernard Lyon 1 en 1984 a été de calquer ce processus d'éducation aux choix sur celui de la recherche et de s'appuyer ainsi sur les compétences méthodologiques des enseignants-chercheurs pour guider les étudiants dans les différentes étapes de ce qui constitue, en définitive, un véritable travail de recherche : collecte d'information, expérimentation, publication des résultats avec bibliographie et communication orale de ces mêmes résultats, avec poster scientifique.

Ajoutons qu'il a été, alors, possible de recourir à des enseignants-chercheurs pour encadrer les groupes de *Projetpro* dans la mesure où il n'est nullement nécessaire que les intervenants du *Projetpro* soient des spécialistes de l'orientation (on reviendra sur cette question au § 2.3.3.). Qu'il soit possible de faire intervenir les enseignants-chercheurs permettait également de répondre au problème posé, en termes d'orientation, par la massification de l'université, puisque leur intervention multipliait d'autant les effectifs des personnes susceptibles d'accompagner les étudiants dans l'élaboration de leur projet personnel et professionnel. De ce fait, l'Université peut ainsi être son propre recours pour remplir une bonne part de sa troisième mission, l'orientation et l'insertion professionnelle des étudiants.

2.3.2. Le *Projetpro*, un enseignement noté

Le *Projetpro* est, on l'a vu plus haut (§ 2.2.), un enseignement économe en moyens : pour les étudiants, il représente 10 heures d'enseignement en « présentiel », que l'on ne peut manquer de comparer aux 500 heures annuelles des différents cursus. Signalons que ces 10 heures d'enseignement en présentiel représentent toutefois généralement une charge de travail beaucoup plus conséquente pour les étudiants. Certains considèrent d'ailleurs que cet enseignement n'est pas suffisamment valorisé dans les coefficients des règlements d'examen.

L'évaluation du *Projetpro* ne porte pas sur la pertinence du projet de l'étudiant, mais sur le respect par l'étudiant de la démarche qui lui est proposée. Le *Projetpro* est évalué à partir des critères suivants :

- le travail de recherche documentaire de sources diversifiées (qui ne doivent pas être trouvées seulement sur Internet),
- la qualité des interviews des professionnels,
- la qualité de l'analyse critique des informations obtenues,
- la présentation du dossier et de ses annexes,
- la présentation des résultats (oral et poster) lors de la quatrième séance.

On a fait plus haut référence à la méthode de la recherche scientifique. Que l'on nous entende bien, et contrairement à la façon dont le *Projetpro* est perçu par certains, il ne s'agit en aucun cas de faire rédiger une « thèse » à l'étudiant de première année. Le dossier que remet l'étudiant en fin de *Projetpro* comporte un rapport de cinq pages et des annexes. Pour le contenu du rapport et de ses annexes, des indications écrites précises sont fournies, et l'ensemble des indications ainsi fournies constitue une partie de la méthode transmise à l'étudiant.

En dépit de toutes les mises en garde relatives à une permanente « baisse de niveau », l'expérience prouve que les résultats obtenus par les étudiants dans le cadre du *Projetpro* sont des plus satisfaisants, et parfois même excellents. Sur un sujet qui le concerne personnellement, l'étudiant arrive en effet à s'exprimer de façon parfois étonnante. On trouve bien entendu des maladresses, certains dossiers sont bâclés. Mais les témoignages des étudiants sont là pour montrer l'intérêt qu'ils trouvent à cette U.E. (cf. Annexe 1).

2.3.3. Le rôle de l'intervenant : l'accompagnement de l'étudiant

On l'a dit plus haut, le *Projetpro* est rendu obligatoire pour les étudiants. C'est une des conditions sine qua non de sa réussite. A l'inverse, les intervenants ne peuvent être que volontaires : il n'est aucunement question de contraindre qui que ce soit d'intervenir dans le

Projetpro, ce serait largement contre-productif. Reste bien entendu à sensibiliser et à former les enseignants aux questions traitées.

Indiquons également que les intervenants n'ont pas besoin d'être des spécialistes de l'orientation. Leur rôle n'est pas d'indiquer à l'étudiant les pistes à suivre : de telles indications seraient en effet contraires à l'idée que l'étudiant soit véritablement acteur de son orientation. Le rôle de l'intervenant peut même s'avérer contre-productif quand, spécialiste de l'orientation ou informé sur telle ou telle question d'orientation, il indique précisément à l'étudiant les pistes en question. De ce fait, l'intervenant n'est donc plus « celui qui sait », mais celui qui accompagne l'étudiant, avec comme objectif que ce dernier fasse la démarche de se poser des questions et de se mettre en recherche pour leur trouver des réponses.

Le rôle de l'intervenant est donc d'ordre méthodologique : rappeler les objectifs du *Projetpro*, soutenir la recherche documentaire, encourager le questionnement lors des divers contacts, préciser les contraintes à respecter pour la présentation écrite et orale des résultats. On notera de plus que comme l'orientation est un processus de recherche, les enseignants-chercheurs ont donc toute compétence pour intervenir dans le *Projetpro* et accompagner les étudiants dans leur recherche. Enfin, et ce n'est pas là le moindre des mérites du *Projetpro*, il donne l'occasion de transmettre aux étudiants, dès la première année d'université, les éléments de base de la recherche scientifique, fleuron de la culture universitaire.

2.3.4. Le *Projetpro*, un travail d'équipe pour les étudiants comme pour les intervenants

Si le *Projetpro* vise à susciter le travail d'équipe chez les étudiants, pour les intervenants, il est également l'occasion d'un travail de même nature.

* On l'a vu plus haut, à l'intérieur de chaque Groupe, les étudiants sont répartis en Equipes, définies à partir d'un même domaine professionnel. Du fait que les étudiants d'une Equipe donnée sont ainsi rassemblés par un même centre d'intérêt, on constate que les échanges entre eux sont immédiats. Certaines Equipes donnent parfois lieu à des conflits, mais les avantages de la constitution en Equipes l'emportent largement sur ces rares inconvénients. Il faut également souligner le grand intérêt de la constitution de ces Equipes, quand on sait que le public concerné est celui d'étudiants de première année, dont l'une des grandes difficultés est l'isolement, l'anonymat, dans lesquels ils se sentent en arrivant à l'Université, isolement, anonymat, en plein contraste avec l'atmosphère du lycée qu'ils viennent de quitter. Le travail en équipe est par ailleurs ce qu'ils rencontreront, plus tard, dans le cadre de l'exercice de leurs différents métiers.

Surtout, sur la question qui nous occupe, celle de l'élaboration par l'étudiant de son projet personnel et professionnel, le grand avantage de la constitution des Equipes est de faire apparaître à l'étudiant que le domaine professionnel qu'il a choisi d'explorer regroupe en fait un grand nombre d'activités. Le domaine « ressources humaines », par exemple, ne se limite pas à la seule catégorie des « directeurs des ressources humaines », mais comporte bien d'autres activités que les étudiants ne manquent pas de découvrir. Il s'agit là d'un résultat à nos yeux essentiel dans les premières étapes de l'élaboration du projet personnel et professionnel : l'étudiant constate que les choix qui s'offrent à lui se présentent en fait sous la forme de toute une gamme d'activités professionnelles, et non pas de blocs homogènes.

* Pour les intervenants, le *Projetpro* est d'abord l'occasion d'un travail d'équipe. Cela vaut pour les différentes phases du fonctionnement du *Projetpro* : la présentation en amphi,

l'organisation des différentes séances et la mise au point de leur contenu, l'évaluation et l'ensemble des modifications à apporter. Ajoutons que l'équipe est généralement de nature transversale, car elle est constituée d'enseignants-chercheurs de différents statuts (moniteurs de CIES, notamment, mais aussi maîtres de conférences et professeurs) et de différentes disciplines ainsi que de personnels des SCUIO.

Ensuite, et ce n'est pas le moindre des mérites du *Projetpro*, les intervenants disposent d'une connaissance beaucoup plus directe et rapide des étudiants des groupes qu'ils encadrent. Dès la première séance, on l'a vu plus haut, l'intervenant dispose, en effet, de la Fiche « Choix de thème » de l'étudiant. A cette occasion, l'intervenant ne manque pas de découvrir combien les besoins, la culture, voire les rêves des étudiants de son Groupe, sont autant différents des siens qu'ils sont diversifiés. A terme, cela ne manque pas de modifier le ressenti des étudiants quant à leur insertion à l'université. Ajoutons pour finir que l'équipe en charge de l'organisation du *Projetpro* dispose de l'ensemble des informations contenues dans les différentes Fiches « Choix de thème » des étudiants d'une même promotion (On trouvera en Annexe 2 les résultats obtenus, en 2003/2004, pour les étudiants d'AES 1 de l'université Robert Schuman Strasbourg 3).

2.3.5. Le *Projetpro* et la construction du projet personnel et professionnel

Les personnes en charge du *Projetpro* considèrent qu'en aucun cas, à l'issue du *Projetpro*, le projet personnel et professionnel de l'étudiant est pleinement élaboré. Pour les 80% d'étudiants dont le projet est flou, dix heures d'enseignement ne sauraient transformer un projet flou en un projet ferme et définitif. Grâce à cette U.E., il s'agit en fait d'enclencher une démarche, et l'on espère que l'étudiant ne manquera pas de la poursuivre ultérieurement par lui-même.

Pas plus qu'il n'est pleinement élaboré à l'issue du *Projetpro*, le projet personnel et professionnel de l'étudiant n'est pas figé. Le passage par le *Projetpro* doit être vu comme le début d'un processus d' « essais et erreurs ». De deux choses l'une en effet, soit l'étudiant est conforté dans son choix initial de domaine professionnel, et il lui restera à continuer de s'informer sur le même domaine. Soit ses recherches le conduisent à des réponses négatives concernant le domaine professionnel qu'il avait choisi, et il lui restera alors à reproduire librement la même démarche sur un autre domaine choisi par lui, et ainsi de suite.

Notons pour finir que l'évaluation du travail de l'étudiant est totalement indépendante de la réponse, positive ou négative, qu'il a ainsi obtenue. Ce qui est jugé, c'est la qualité de la démarche et l'exposé qu'il en donne, notamment concernant l'évolution de ses représentations sur le domaine professionnel qu'il a choisi d'explorer.

2.3.6. Les retombées attendues du *Projetpro*

Les retombées directes que l'on peut attendre du *Projetpro* sont doubles :

- tout d'abord une plus grande motivation de l'étudiant dans ses études. Etant progressivement plus au clair sur son projet personnel et professionnel, il modifie en conséquence son projet de formation. Ce qui ne peut qu'accroître le sens donné à ses études et, donc, sa motivation.
- on peut ensuite s'attendre à une réduction des taux d'échec, du fait de l'augmentation de la motivation ; à une baisse des réorientations tardives, particulièrement coûteuses tant pour les étudiants que pour la collectivité.

Sur un plan plus général, au-delà de l'élaboration par l'étudiant des premiers éléments de son projet personnel et professionnel, le *Projetpro* vise à lui apprendre à affronter l'incertitude, à le préparer à la rencontre du hasard. C'était là l'un des principes formulés par E. Morin en 1999 pour réformer le système éducatif, à partir de ses réflexions sur les savoirs au lycée. Appliqué au domaine de l'orientation, ce même principe peut être formulé en reprenant le titre d'une conférence de D. Pelletier, en 1999, devant des intervenants du *Projetpro* : *S'orienter dans un monde incertain, ou l'art de saisir l'occasion : peut-on se préparer à rencontrer le hasard ?*. Au-delà des premiers éléments de l'élaboration par l'étudiant de son projet personnel et professionnel, s'attendre à l'inattendu, se préparer à rencontrer le hasard, tels sont, à nos yeux, les acquis également souhaités pour les étudiants du *Projetpro*.

2.3.7. Les compétences acquises à l'occasion du *Projetpro*

Effectuant une recherche sur un domaine professionnel choisi par lui, l'étudiant acquiert la compétence préprofessionnelle consistant à :

Savoir appréhender des environnements professionnels qui se modifient sans cesse.

A l'occasion de cette recherche, il développe également des compétences complémentaires de celles liées aux connaissances disciplinaires :

- autonomie, prise d'initiative, esprit critique,
- méthodologie de recherche d'informations,
- savoir travailler en équipe,
- savoir communiquer, oralement, par écrit et au moyen d'un poster, le résultat d'une recherche.

2.3.8. L'arrière-plan théorique du *Projetpro*

La démarche du *Projetpro* comporte un arrière-plan théorique : nous renvoyons à l'Annexe 3 pour un exposé de ces questions. Indiquons seulement ici que la démarche du *Projetpro* comporte en filigrane l'idée suivante : c'est en vivant l'expérience qui consiste à effectuer une recherche sur un domaine professionnel, en allant voir sur place, que l'on se construit. En mettant l'étudiant en situation de recherche sur son projet personnel et professionnel, on l'invite ainsi à se créer.

Insistons sur le fait que l'étudiant n'a pas à connaître l'arrière-plan théorique du *Projetpro*. Une telle connaissance n'est en effet nullement nécessaire à l'efficacité du travail de l'étudiant tout au long du déroulement du *Projetpro*.

2.4. Premiers résultats de l'évaluation du *Projetpro*

2.4.1. L'évaluation par les étudiants

Lors de la quatrième séance, l'étudiant remet une fiche d'évaluation du *Projetpro*. Indiquons ici les résultats de cette évaluation, obtenus en DEUG AES 1 à l'université Robert Schuman Strasbourg 3, sachant que, dans les autres universités, les résultats obtenus sont du même ordre de grandeur. Les résultats portent sur l'année 2003/2004 et font également mention des résultats obtenus l'année précédente. En 2003/2004, les étudiants ont rempli 210

questionnaires d'évaluation au cours de la 4^{ème} séance (192 en 2002/2003). Les résultats chiffrés ont été les suivants :

- 79% des étudiants jugent le PPE « utile » (ils étaient 84% en 2002/2003).
- 85% (contre 80,2 en 2002/2003) affirment que le PPE leur a permis de découvrir des éléments concrets et vécus d'un secteur professionnel.
- 70% (contre 68,2) estiment qu'il leur a appris à prendre des contacts avec l'extérieur.
- 63,8% (contre 58%) qu'il leur a appris à chercher de l'information.
- 64,3% (contre 64%) qu'il leur a appris à présenter de façon structurée les résultats d'un travail.
- 58,5% (contre 49,5%) qu'il leur a permis d'échanger avec des étudiants ayant des centres d'intérêt proches.
- 55,8% (contre 52 %) estiment que le PPE représente un investissement raisonnable en temps de travail.

De tels résultats se passent de longs commentaires, notamment quant aux objectifs du *Projetpro* en termes d'élaboration du projet professionnel et d'acquisition de la méthode de la recherche scientifique. Ils ne font que confirmer l'intérêt majeur du *Projetpro* et du dispositif qui l'accompagne.

2.4.2. Les conditions du transfert du *Projetpro*

Les résultats précédents découlent d'évaluations « à chaud » effectuées par les étudiants et ce, dès l'origine du *Projetpro* en 1984. A compter de 1994, à l'occasion du transfert du *Projetpro* dans d'autres universités (Cf. § 3.1.), d'autres évaluations ont été effectuées, cette fois par des laboratoires universitaires.

La première étude d'évaluation est celle de Anne Junter-Loiseau, Professeur à l'université des Sciences Sociales Rennes 2 Haute-Bretagne et Jean-Luc Mure, doctorant sous la direction de Charles Hadgi, Professeur des universités en Sciences de l'Éducation à l'IUFM de Grenoble, *L'éducation aux choix en université*, réalisé par l'UIMM à la demande de François Fillon, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, juin 1994 (108p.). Cette étude confirme les résultats précédents et s'intéresse également aux conditions de la transférabilité du *Projetpro*, à savoir :

- « Un président favorable : une volonté politique exprimée et portée par le Président.
- Des cadres convaincus porteurs du projet : rôle irremplaçable des personnels des SCUIO, bien implantés, reconnus, connaissant bien le dispositif.
- Des enseignants volontaires : l'adhésion facilitée par l'approche méthodologique et le soutien disciplinaire.
- Des étudiants acteurs : le produit suscite leur curiosité.

L'éducation des choix en université sait convaincre les acteurs impliqués par sa qualité et sa pertinence.

La fonction logistique au niveau de l'interface entre la pédagogie et l'administratif doit être organisée.

L'éducation des choix doit être intégrée dans les programmes offerts dès le début de l'année.

La réforme des premiers cycles au niveau de l'organisation modulaire offre l'opportunité d'intégration.

L'approche pragmatique de l'éducation des choix semble de nature à faciliter l'extension, voire la généralisation du dispositif à l'ensemble des premiers cycles universitaires ».

La seconde étude est celle effectuée sous la direction de Jacky Beillerot, Professeur des Universités, Université de Paris 10 Nanterre, *Développement de l'éducation aux choix dans onze universités 1996-1997*, Etude et rapport réalisés à la demande de l'UIMM (102p.). Cette étude définit un cadre à l'extension du dispositif :

Volontariat des universités, des porteurs du projet et des intervenants

Quatre types de recommandations :

- Actions de « lobbying » envers les présidents
- Mesures incitatives proposées aux universités et aux enseignants
- Diffuser les résultats obtenus
- Définir, dans chaque université, une « stratégie d'approche » pour susciter l'intérêt des enseignants

L'étude proposait également sept recommandations majeures :

- Reproduire le dispositif de conduite de projet
- Nommer un (ou plusieurs) pilote(s)
- Coopération entre le SCUIO et les enseignants
- Associer des tuteurs
- Que les pilotes encadrent les intervenants
- « Que cela se sache » (décideurs, enseignants,...) Information diffusée en fonction des différents profils d'innovateurs
- Développement des relations avec le milieu professionnel

3. La coordination du « dispositif *Projetpro* »

Jusqu'à présent nous avons utilisé le terme de *Projetpro* pour désigner un certain enseignement, destiné à l'élaboration, par l'étudiant, de son projet personnel et professionnel. Pour fonctionner, cet enseignement nécessite, on vient de le voir en partie, un encadrement, une organisation,... que nous distinguerons de l'enseignement proprement dit en les qualifiant globalement de dispositif *Projetpro*. Les développements qui suivent vont être consacrés à étudier comment un tel dispositif s'est progressivement élaboré, d'abord au sein même des établissements, avec le développement de la fonction « Pilote », ensuite, dans les relations entre établissements ayant mis en œuvre le *Projetpro*, avec la création et l'extension du « Réseau national des pilotes », dont l'association *Projetpro.com* a pris le relais en 2006.

3.1. Le Pilote du dispositif *Projetpro* : sa fonction et ses compétences

Le *Projetpro* a été créé à l'université Claude Bernard Lyon 1 en 1984, et, pendant plus de dix ans, cette même université a également été la seule université en France à le mettre en œuvre.

Il faut en effet attendre 1994 pour que le *Projetpro* soit transposé, à titre expérimental, dans quatre universités (Toulouse 3, Toulon, Paris 4 et Strasbourg 1). Financée par le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de l'époque, François Fillon, cette expérimentation avait été tentée sous l'impulsion de l'UIMM (Union des Industries Métallurgiques et Minières. Actuellement : Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie). La préoccupation de l'UIMM était, d'une part, d'améliorer l'image des métiers

industriels chez les étudiants autrement que par de coûteuses campagnes de communication, qui montraient rapidement leurs limites, et, d'autre part, de se soucier d'apprendre aux étudiants « à observer, à dénicher l'emploi de demain ».

L'un des résultats du transfert du dispositif de l'université Claude Bernard Lyon 1 à d'autres universités a été de mettre en évidence la nécessité de l'existence, dans chaque université, d'un Pilote, responsable de la mise en œuvre et du suivi du dispositif *Projetpro*. La « fonction-Pilote » correspondante a été imaginée en observant le travail de coordination effectué par Dominique Gilles, depuis 1984, pour gérer le *Projetpro* à l'université Claude Bernard Lyon 1.

3.1.1. La fonction « Pilote du dispositif *Projetpro* »

Suite au transfert du dispositif, intervenu en 1994, il est apparu que la fonction exercée par le Pilote s'établit ainsi :

- construire le dispositif en tenant compte de l'état des lieux des besoins et des ressources ;
- en préparant des argumentaires, pas nécessairement identiques, convaincre tant les décideurs (présidents, vice-présidents du CEVU, doyens, responsables d'UFR ou de filières,...), que les intervenants (enseignants-chercheurs, chercheurs, PAST, personnels SCUIO,...) ;
- organiser, conduire, suivre, évaluer le dispositif (emploi du temps, salles, formation-information des intervenants, par le biais de supports pédagogiques ou de réunions de suivi et d'échanges de pratiques, veille : reconduction, amélioration, extension, transfert) ;
- communiquer sur le dispositif, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'université (Région, milieux professionnels,...).

Comme toute fonction, la « fonction Pilote » peut être exercée par une ou plusieurs personnes, sachant que ces dernières exercent par ailleurs d'autres fonctions dans leurs universités ou institutions respectives. Depuis les premiers transferts du dispositif, l'origine professionnelle des Pilotes s'est diversifiée : au début, ils étaient généralement issus des SCUIO alors que, actuellement, bon nombre d'entre eux sont enseignants-chercheurs.

3.1.2. Les compétences attendues de la part des Pilotes

Ces compétences sont les suivantes :

- connaître l'histoire de l'orientation et les concepts fondateurs de l'approche éducative en orientation ;
- connaître la méthodologie du *Projetpro*
- connaître l'université où doit être implanté le dispositif et, si possible, disposer d'un solide réseau et d'une crédibilité installée, par exemple, par d'autres actions,....

Ces compétences peuvent, bien entendu, s'acquérir. Ainsi, de janvier 1995 à juillet 1998, trois vagues de Pilotes ont été formées lors de séminaires à l'université Claude Bernard Lyon 1, conçus et réalisés par celles, entre autres, qui, en 1984, ont créé le *Projetpro* dans cette même université. Des représentants de vingt-trois universités ont ainsi été formés (Toulouse 3, Toulon, Paris 4 Sorbonne, Paris Orsay, Montpellier 3, Metz, Paris Créteil, Université

Catholique de Lille, Valenciennes, Amiens, Strasbourg 1, Strasbourg 2, Rouen, Dunkerque, Bordeaux 1, Mulhouse, Paris 6, Rennes 1, Clermont 1, Troyes, Besançon, Brest, La Rochelle). Au total, de 1995 à 2001, ce sont plus de soixante-dix personnes qui ont suivi une telle formation.

3.2. Le « Réseau national des Pilotes »

Du fait même de l'augmentation de leur nombre, les Pilotes ont progressivement souhaité disposer d'un lieu de réflexion sur leurs pratiques. C'est ainsi qu'en juin 1998, se retrouvant en séminaire final à Arcachon (Institut de Biologie Marine de l'université de Bordeaux 1), les premiers Pilotes ont décidé de constituer un « Groupe des Pilotes », maintenant qualifié de « Réseau national des Pilotes ». En janvier 1999, l'organisation des Séminaires du Réseau a été confiée à un triumvirat composé d'une des formatrices de Pilotes de Lyon et de deux Pilotes d'universités différentes (celui de l'université du précédent Séminaire et celui de l'université organisatrice du prochain Séminaire). Au total, entre 1998 et 2005, ce sont douze Séminaires qui ont ainsi été organisés, Séminaires devenus annuels à partir de 2003 (Cf. Annexe 4).

Le « Réseau national des pilotes » regroupe maintenant enseignants-chercheurs et personnels SCUIO d'une quarantaine d'universités françaises. L'objectif de ce groupe est d'échanger, de partager, de capitaliser, d'innover, de former et de se former, et de faire connaître le *Projetpro*.

Les Séminaires contribuent à la réalisation de l'objectif du Réseau. Mentionnons que, lors du 6^{ème} Séminaire, tenu en mai 2000 à Lognes, au siège de l'ONISEP, le recteur Chapisat, alors directeur de l'Office, prenant connaissance des travaux du Réseau, a suggéré la collaboration de l'Office en vue d'une publication des travaux du Réseau. On trouvera en bibliographie la référence détaillée de l'ouvrage correspondant, *Projet professionnel de l'étudiant : les nouvelles donnes*, publié en 2002.

3.3. Juin 2006 : l'association *Projetpro.com*

En juin 2006, à l'occasion du 13^{ème} Séminaire des Pilotes, ces derniers ont décidé de se regrouper en une association à but non lucratif : *Projetpro.com*. L'objectif de cette *Projetpro.com* est la promotion du *Projetpro*.

Le siège social de *Projetpro.com* a d'abord été à l'université Paris 12, maintenant devenue l'UPEC (Université Paris-Est Créteil). Depuis 2007, le siège social de *Projetpro.com* est au Bureau des Associations de la Maison des Universités, 103 boulevard Saint-Michel, 75005 – Paris.

En même temps qu'elle a été créée, *Projetpro.com* s'est dotée d'un site Internet, dont l'adresse est la suivante : www.projetpro.com.

Les deux activités principales de *Projetpro.com* sont :

- la formation de Pilotes

Suite à la signature d'une convention avec l'université Claude Bernard Lyon 1, cette formation se déroule dans les locaux de cette université. Elle a lieu une fois par an, en

principe en mai. Les sessions de formation durent actuellement deux jours. Pour l'essentiel, les stagiaires sont des enseignants-chercheurs ou des personnels des services d'orientation. Les formateurs sont des membres de *Projetpro.com*, et ne sont pas rémunérés pour leur prestation. Cette décision a été prise dès l'origine de l'association. Les formateurs ont eux-mêmes été formés par celles qui ont assuré la formation tout au long des années 1995-2006 : la formation de 2007 a été réalisée en commun, et les formateurs assurent depuis la formation par eux-mêmes.

A la formation annuelle de Pilotes à Lyon, s'ajoutent des formations « sur site », à la demande des universités. Ces formations sont de nature variable, discutée entre le responsable de l'université et la responsable « Formation » de *Projetpro.com*. Elles sont généralement d'une durée plus courte, et se limitent à une journée.

- l'organisation de Séminaires

Sur ce point, *Projetpro.com* reprend la seconde activité du Réseau des Pilotes : ces Séminaires ne sont ni plus ni moins que des Séminaires du Réseau des Pilotes.

A l'occasion de certains de ces Séminaires, des personnalités sont invitées pour une conférence inaugurale. En 2006, à l'université René Descartes Paris 5, Josette Soulas, inspectrice de l'IGAENR (Inspection Générale de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche) et Jean-Paul Fitoussi, professeur des universités à Sciences Po et Président de l'OFCE (Observatoire Français des Conjonctures Economiques). En 2007, à Metz, Jean Biarnès, professeur des universités et chargé de mission à la DIO (Délégation Interministérielle à l'Orientation). En 2010, à Angers, Jean-Pierre Boutinet, Professeur émérite à l'Université Catholique de l'Ouest. En 2011, à l'université Lille 2, Jean-Pierre Faudé, coordinateur du groupe PEC. En 2012, Charles Hadji, professeur à l'université Grenoble 2. En 2015, Anne-Marie Dieu, directrice de recherche, Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse, et de l'Aide à la Jeunesse, Bruxelles.

Au-delà de ces deux activités principales, *Projetpro.com* cherche à faire connaître le *Projetpro* par des interventions de toutes sortes (participation à des colloques,...).

4 Une suite au *Projetpro* : l'enseignement *Communiquer son projet personnel*

A l'université Claude Bernard Lyon 1, le *Projetpro* est désigné par le sigle PEL2, pour « Projet de l'Etudiant de Licence, semestre 2 ». Dans cette université, le titre correspondant au *Projetpro* est : *Découvrir les réalités professionnelles*.

En 1999, Dominique Gilles (Ingénieure d'Etudes, SOIE, Université Claude Bernard Lyon 1) a donné une suite au *Projetpro*, dont elle a assuré le pilotage dans cette université depuis 1984. Cette suite est le PEL4, « Projet de l'Etudiant de Licence, semestre 4 », et le titre qu'elle a donné à cet enseignement, obligatoire et validé, est : *Communiquer son projet personnel*.

L'objectif de l'enseignement *Communiquer son projet personnel* est d'apprendre à l'étudiant à se présenter dans un entretien de motivation, qu'il soit universitaire ou professionnel. Il s'agit pour lui de répondre à la question : « Quel est mon projet personnel et quels sont mes atouts pour le réaliser ? ».

Comme le *Projetpro*, l'enseignement *Communiquer son projet personnel* débute par une séance en amphi, destinée à présenter aux étudiants les objectifs de cet enseignement, les consignes à suivre, le mode de validation, la préparation, le contenu de la présentation, le support à utiliser (deux à trois transparents), les erreurs à éviter.

La suite de cet enseignement est différente, car les étudiants ne vont pas rejoindre des groupes de Travaux Dirigés, ils vont utiliser les consignes de la séance en amphi pour intervenir ultérieurement devant un jury composé de trois personnes : un doctorant, un enseignant-chercheur et un professionnel, recruté généralement dans le réseau des anciens de l'université Claude Bernard Lyon 1. Cet enseignement de deuxième année mise en effet sur le fait qu'il n'est plus besoin d'accompagner la démarche d'exploration de l'étudiant, ce dernier est en mesure de réactiver de lui-même la démarche mise en œuvre en première année avec le *Projetpro*.

Chaque étudiant présente individuellement en dix minutes ses objectifs professionnels actuels, son parcours personnel, ses stratégies à court terme, ses points forts et, éventuellement d'autres alternatives à ce projet. Cette mise en situation d'entretien de motivation oblige l'étudiant au « récit » à la première personne : il doit présenter de façon cohérente les éléments de son itinéraire, passés et à venir, étape nécessaire à la structuration de l'individu. Pour sa présentation, l'étudiant s'aide de deux ou trois transparents.

A la fin de la présentation de l'étudiant, les membres du jury donnent chacun leur avis. Cette dernière phase durant cinq minutes, le jury consacre au total quinze minutes par étudiant. Écouté par trois adultes, venus tout exprès pour l'entendre, le jeune se voit ainsi valorisé, et ce moment privilégié marque une avancée vers son futur professionnel.

A partir d'un sujet défini (subjectivement) par lui, l'étudiant du *Projetpro* reste sur la présentation d'informations largement « objectives », pour laquelle il travaille en Equipe. Avec l'enseignement *Communiquer son projet personnel*, il s'agit de remettre en route la démarche d'explorer le projet et, surtout, d'amener l'étudiant à parler de soi. Cet enseignement est ainsi nettement plus « subjectif » : l'étudiant présente véritablement son projet et, cette fois, le fait seul. Même si, là encore, l'étudiant n'est pas jugé sur son projet, il s'agit là d'un moment où l'enjeu personnel est beaucoup plus fort et les membres des jurys se doivent d'agir avec prudence.

On le voit, ces deux enseignements sont véritablement complémentaires et relèvent d'une progression dans la réflexion sur le projet : le premier en partie personnel, le second beaucoup plus.

Comme pour le *Projetpro*, les critères d'évaluation de l'enseignement *Communiquer son projet personnel* portent exclusivement sur la forme et l'argumentation, et non pas sur la validité du projet de l'étudiant.

Le jury attribue une note qui entre dans la validation de l'enseignement. Cette note porte sur :

- la forme de l'expression orale,
- la solidité des arguments et leur cohérence,
- la forme du support écrit (présentation, clarté)
- l'articulation entre l'exposé et le support écrit.

Les compétences acquises par l'enseignement *Communiquer son projet personnel* sont les suivantes :

- définition et argumentation de son projet personnel,
- communication orale en utilisant un support écrit : deux ou trois transparents préparés sous PowerPoint.

Fondé sur les mêmes bases théoriques que le *Projetpro*, l'enseignement *Communiquer son projet personnel* présente également la spécificité d'être un « petit dispositif destiné au grand nombre ». Associé au *Projetpro*, il permet à l'étudiant, sur les deux premières années de son cursus licence, d'« élaborer progressivement son projet personnel et professionnel » et de s'orienter « au fur et à mesure de l'avancée dans son cursus ». Fort de ces deux enseignements, l'étudiant qui désire s'insérer dans la vie professionnelle dès l'obtention de sa licence pourra utiliser la troisième année de licence aux techniques de rédaction de CV, de préparation à l'entretien d'embauche et de recherche d'emploi.

5 L'évaluation du *Projetpro* et de *Communiquer son projet personnel* (printemps 2009)

Le *Projetpro* a fait l'objet, dès son origine, d'une évaluation par les étudiants, par questions fermées : on l'a vu plus haut (cf. § 2.2.5.), lors de la quatrième séance en Groupe, l'étudiant remet à l'intervenant une Fiche d'évaluation du *Projetpro*. Les résultats de cette évaluation ont été présentés au § 2.4. Il est intéressant de noter ici que les résultats sont largement concordants d'une année à l'autre ainsi que d'une université à l'autre, et ceci depuis la création du *Projetpro* en 1984.

En 1999, l'enseignement *Communiquer son projet personnel* a également fait l'objet d'une évaluation auprès des étudiants et des intervenants, qui a permis d'affiner les modalités de mise en œuvre et surtout les consignes données aux étudiants en amphi.

Au printemps 2009, dans une démarche d'amélioration qualitative des enseignements, l'université Claude Bernard Lyon 1 a engagé une évaluation systématique des enseignements « transversaux ». A l'initiative de Dominique Gilles (Ingénieure d'Etudes, SOIE, Université Claude Bernard Lyon 1), ce fut l'occasion, pour les enseignements auxquels nous nous intéressons, de réactiver une démarche déjà bien ancrée. Dans ce qui suit, nous indiquons les principaux résultats et renvoyons à l'Annexe 5 pour une étude plus détaillée.

Trois questionnaires ont été conçus : deux en direction des étudiants et un pour les intervenants de ces enseignements. Le premier questionnaire étudiant, un questionnaire « évaluation », est de la même nature que celui exposé précédemment (cf. § 2.4.) : il s'agit d'une évaluation traditionnelle des objectifs par questions fermées. Dans le cadre du *Projetpro*, ce questionnaire cherche à évaluer l'atteinte des objectifs du *Projetpro* et la satisfaction des étudiants à propos de cet enseignement. Dans le cadre de l'enseignement *Communiquer son projet personnel*, il cherche à évaluer l'acquisition de compétences, l'organisation de l'enseignement (cours en amphithéâtre et audition devant le jury) et l'apport de cet enseignement dans la construction du projet personnel et professionnel.

Le second questionnaire étudiant, un questionnaire « retour sur expérience », se compose de trois questions ouvertes portant sur l'avant, le pendant et l'après de l'enseignement considéré. En permettant aux étudiants de mesurer le chemin parcouru, l'évaluation « retour sur expérience » relève de la démarche réflexive, ou autoévaluation, qui est en mesure de faire

véritablement évoluer l'individu. Les questionnaires ont été mis en ligne sur la plateforme pédagogique SPIRAL de l'université Claude Bernard Lyon 1 (<http://spiral.univ-lyon1.fr>).

5.1. Les résultats relatifs au *Projetpro*

Au printemps 2009, le *Projetpro* a concerné 853 étudiants de semestre 2 de Licence.

5.1.1. Le questionnaire « évaluation des objectifs »

638 étudiants ont répondu au questionnaire. Les principaux résultats en sont les suivants

- Le *Projetpro* m'a permis de préciser mes projets :
OUI : 66% NON : 34%
- Ce travail a modifié mes projets :
OUI : 35% NON : 65%
- Le *Projetpro* est à mon avis :
UTILE : 76% INUTILE : 24%

Le « *Projetpro* est à mon avis inutile » : certes, 158 étudiants sur 638 le pensent, mais on notera que 43% d'entre eux ont répondu OUI à une des deux ou aux deux questions précédentes !!

Aux autres réponses de ce questionnaire, a été attribuée une note sur 5. Les résultats obtenus sont les suivants :

Le travail demandé dans le cadre du *Projetpro* m'a :

- permis d'obtenir une information précise sur le domaine professionnel qui m'intéresse (3,5)
- appris à prendre des contacts avec les milieux professionnels (3,25),
- permis de découvrir des éléments concrets et vécus sur un secteur professionnel (3,38)
- permis d'échanger avec des étudiants ayant des centres d'intérêt proches des miens (3,29)
- Le cours et les 4 TD suffisent pour accompagner notre démarche (3,45)
- La possibilité d'accéder via SPIRAL aux consignes de travail et autres informations liées au *Projetpro* (3,6)
- La constitution du dossier *Projetpro* m'a appris à présenter de façon structurée les résultats d'un travail de terrain (3,14)
- La présentation des résultats à la quatrième séance a été enrichissante (3,14)

5.1.2. Le questionnaire « retour sur expérience »

Les trois questions posées aux étudiantes ont été les suivantes :

- *au début de ce semestre, quand on m'a demandé pour le *Projetpro* d'indiquer mon centre d'intérêt professionnel, j'ai pensé que ...*,
- *pendant le travail de *Projetpro*, j'ai découvert ...*
- *maintenant, à propos de mon orientation, je me pose la question de ...*

Indiquons un échantillon de réponses, fautes d'orthographe incluses, à la première question :
J'ai pensé que...

- *cela pouvait être intéressant !*
- *cela permettait de me situer dans mon orientation*
- *j'avais aucune idée de mon centre d'intérêt professionnel*
- *j'aurais l'occasion de découvrir la profession d'informaticien alors que je ne la connaissais pas encore*
- *ça allait être pas très intéressant comme UE.*
- *ce serait encore du blabla sur notre avenir qui ne menerais pas à grand-chose*
- *cela allait être inutile*
- *j'allais pas beaucoup apprendre sur mon projet*
- *rien*
- *J'avais déjà réfléchi à mon projet professionnel.*
- *je ne savais pas vraiment ce qu'on allait faire avec.*
- *ça aurait été une simple recherche documentaire*
- *que demander au deuxième semestre de choisir un ou plusieurs métier pouvait être trop précocce*

Indiquons également les réponses d'un même étudiant aux trois questions :

- Au début du semestre, j'ai pensé que...
Cela allait être du temps perdu
- Pendant le travail, j'ai découvert que...
Je ne voulais pas faire ce que j'avais indiqué pour mon projet
- Maintenant, je me pose la question de...
Savoir ce que je vais faire

Et pour un autre :

- Au début du semestre, j'ai pensé que...
le métier que j'ai choisi est très important et je ne changerais jamais d'avis
- Pendant le travail, j'ai découvert que...
beaucoup de points négatifs et positifs dans ce métier,
- Maintenant, je me pose la question de...
je ne veux plus faire ce métier

5.1.3. Le questionnaire « intervenants »

Les questions posées ont été les suivantes :

- Que pensez-vous du caractère obligatoire du *Projetpro* ?
- En ce qui vous concerne, quel intérêt avez-vous trouvé à suivre un groupe de *Projetpro* ?
- Que vous a-t-il manqué pour encadrer le *Projetpro* ? Dans le fascicule ou autre ... ?
- Suite à cette expérience, pouvez-vous dire en quoi cela a pu modifier votre regard ou votre pratique professionnelle... ?
- Pour l'avenir, avez-vous des recommandations ou suggestions ?
- Votre statut :
 - 1 : enseignant-chercheur
 - 2 : doctorant, moniteur ou ATER

3 : professionnel extérieur à l'Université

Indiquons les réponses de l'un deux, enseignant-chercheur :

- Caractère obligatoire ? *Normal. Les étudiants qui en ont besoin, qui n'ont pas une assez bonne appréciation de leur futur métier, sont en effet majoritaires, largement.*
- Intérêt à suivre un groupe ? *Beaucoup de FRAICHEUR, au contact d'étudiants plus variés que par exemple dans nos promotions de master. Voilà un mot qu'on a rarement l'occasion d'employer ! On ne s'ennuie pas en Projetpro.*
- Un manque ? *Rien ! Ne rien ajouter.... Sauf un petit truc au choix à la fois. Il est déjà difficile de penser à respecter toutes les consignes dans le temps assez bref imparti pour bien donner conseils et consignes.*
- Quelles modifications ? *J'ai plus appris sur la population étudiante, sa variété, ses problèmes réels, en Projetpro que dans n'importe quelle autre filière. Ailleurs, on se fait son petit théâtre. C'est moins réaliste.*
- Recommandations ou suggestions ? *Non. Je mets mes priorités personnelles dans la meilleure application du système en place. Chaque année je fais des petits progrès. Mais je n'en suis pas encore à une application parfaite, malgré 36 ans d'ancienneté d'enseignement dont x de Projetpro. Après, on verra.*

5.2. Les résultats relatifs à *Communiquer son projet personnel*

Les résultats portent sur 714 réponses.

5.2.1. Le questionnaire « évaluation des objectifs »

- Cet enseignement m'a amené à préciser projet personnel et professionnel :
 - Pas du tout : 13%
 - Plutôt non : 15%
 - Plutôt oui : 48%
 - Tout à fait : 19%
 - Sans avis : 6%
- Les remarques que m'a faites le jury vont me permettre de m'améliorer pour des entretiens futurs :
 - Pas du tout : 3%
 - Plutôt non : 5%
 - Plutôt oui : 39%
 - Tout à fait : 50%
 - Sans avis : 3%

5.2.2. Le questionnaire « retour sur expérience »

Les trois questions posées ont été les suivantes :

- *avant l'entretien, ce que j'ai découvert sur moi et mon objectif professionnel...*
- *pendant l'entretien, ce qui m'a aidé, étonné ; ce que j'ai ressenti...*
- *après cet entretien : ce que je dois modifier, améliorer...*

Pour la première question, les résultats sont les suivants :

- pas de réponse (40)
- *je n'ai rien découvert (ou pas grand-chose) (75)*
- *j'ai confirmé mon projet (53)*
- *j'ai trouvé des infos qui m'ont permis de préciser mon projet (16)*
- *cela a confirmé ma motivation (23)*
- *cela m'a permis de réfléchir et d'approfondir mon projet (61)*
- *j'ai beaucoup d'efforts à fournir pour finaliser mon PP (31)*
- *j'ai pris conscience de mes atouts, mes points forts, mes qualités (22)*
- *je suis capable d'établir un bilan compétences/objectif (17)*

Sur l'entretien, les réponses ont été les suivantes :

- pas de réponse (41)
- rien = pas d'étonnement, pas de ressenti (82)
- *j'ai apprécié les conseils du jury (76)*
- *j'ai apprécié l'attention et l'accueil du jury (69)*
- *j'étais stressé-e- (78)*
- *je suis surpris-e- de mon aisance à l'oral (59)*
- *le jury m'a déçu-e- (31)*
- *j'ai pris conscience de l'importance des transparents (19)*
- *je suis satisfaite de ma prestation (19)*
- *je pense que cet entretien est utile (7)*

Sur ce que « je dois modifier, améliorer » :

- pas de réponse (32)
- *je dois gérer mon stress (35)*
- *maîtriser mon vocabulaire (23)*
- *contrôler l'élocution (vitesse et intensité) (45)*
- *soigner la présentation de mes transparents (35)*
- *apprendre à parler de moi et me situer (69)*
- *je dois apprendre à maîtriser l'oral et me tenir correctement devant un auditoire (91)*
- *améliorer la recherche documentaire (21)*
- *je dois mieux expliquer et convaincre (10)*
- *je dois apprendre à gérer mon temps de parole (5)*
- *je dois prendre confiance en moi (11)*

5.2.3. Le questionnaire « intervenants »

Mentionnons les témoignages de certains membres de jurys :

- *Il n'y a pas de mauvais étudiants et c'est surtout ce que m'apportent ces jurys : je les vois différemment depuis que j'interviens*
- *Cela me renforce dans l'idée que la force d'une entreprise est dans le recrutement de ces jeunes cerveaux pleins d'idées*
- *J'ai clairement vu la force de la 'critique positive' qui permettait à l'étudiant de se sentir valorisé et surtout de gagner un peu de confiance en soi. Je pense m'en servir dans mon métier auprès de mes collaborateurs*
- *Cela a développé mon acceptation de certaines vocations inattendues mais très défendables à la réflexion. Cela augmente donc l'ouverture d'esprit*

- *Cela permet aussi de se retrouver de l'autre côté de la barrière et d'essayer, justement, de réduire un peu cette barrière tenace entre l'industrie et les universités*
- *Certains m'ont permis d'avoir un nouveau regard sur certains métiers, ce que j'ai fortement apprécié.*

Annexe 1 : Florilège de rapports remis par des étudiants de l'enseignement *Projetpro*

Le florilège qui suit a été élaboré à partir des 25 rapports remis par les étudiants d'un même groupe de « Projet Professionnel de l'Etudiant » (Promotion 2003/2004 de l'AES 1. Université Robert Schuman Strasbourg 3).

*** Etudes, projet professionnel et *Projetpro***

« L'entrée à la faculté est un moment important dans une vie. C'est une nouvelle étape, une page qui s'ouvre. Cependant cela ne se fait pas sans quelques appréhensions et inquiétudes. En effet de nombreuses interrogations se présentent : hébergement, finances mais la plus importante est certainement celle sur notre avenir professionnel. C'est pourquoi j'ai apprécié l'existence d'un module « Projet professionnel » qui a l'intérêt de nous être proposé en première année et nous amène à réfléchir dès le commencement de nos études sur l'ouverture professionnelle qu'ouvre la filière AES. »

« Pour conclure, je ne retire de cette « aventure » que des éléments positifs. Au départ, je trouvais que l'idée de ce module aurait été plus adaptée pour des personnes se trouvant en licence. Mais au cours de cette aventure, j'ai complètement changé d'avis. Je pense à présent que réaliser ce module en première année est une bonne chose car il peut servir de motivation »

« Je sais pertinemment que je n'aurais jamais fait ces démarches toute seule, en tous cas pas maintenant ».

« Le projet professionnel m'a permis de mieux me concentrer sur mes études »

*** Projet professionnel et projet de formation**

« J'ai souhaité participer au sous-groupe Gestion en prenant pour projet professionnel le statut de directeur artistique dans le milieu de la musique (...). Je n'étais pas du tout au courant des formations existantes encore moins du niveau d'études exact à avoir pour accéder à ce type de fonction. Au niveau même de l'activité, je savais globalement en quoi elle consistait, j'avais une image de celle-ci en tête. Mais je n'arrivais pas à établir de liens avec de quelconques formations ou d'études précises.

Globalement, on peut dire que les informations trouvées se complètent et sont sur la même longueur d'onde. Les curriculum vitae que j'ai à ma disposition montrent premièrement que le poste s'acquiert plus par expériences professionnelles que par diplômes. Il est vrai qu'il n'y a pas vraiment de métier qui s'acquiert à l'obtention d'un diplôme, mais ce que je veux dire par là c'est un niveau d'études précis ».

« C'est à présent bien plus clair dans ma tête, et je dispose, grâce à cela (MPP) de divers éléments qui me permettront de m'orienter dans le système universitaire, en connaissance de cause. En fait, j'étais plutôt réticent à l'idée d'effectuer ce projet professionnel, mais je me suis rendu compte, au fil de mes recherches, que celui-ci pouvait m'apporter une source d'informations non négligeables sur les possibilités de mon avenir professionnel »

*** Les entretiens avec les professionnels**

« Contrairement aux documents écrits qui ne m'ont pas énormément appris, ce sont les entretiens qui m'ont beaucoup apporté. Le fait de rencontrer les professionnels et de connaître leur aperçu sur le métier a été très enrichissant. En effet, les questions que nous nous sommes efforcées de poser dans les entretiens sont celles auxquelles les documents récoltés ne répondaient pas et qui nécessitaient le point de vue personnel de professionnels »

« L'entretien a aussi été d'une grande richesse, je ne croyais pas qu'un échange de vive voix pouvait m'apprendre autant de choses. »

*** La présentation orale des résultats de la recherche**

« Lors de la dernière séance de présentation à l'aide du poster, les étudiants devraient présenter leur travail devant un jury de plusieurs personnes (professeurs, conseillers d'orientation, professionnels, ...) et pas seulement un seul professeur, afin de les habituer de prendre la parole devant une assemblée et soutenir un projet. Ne pas 'lire' sa feuille »

*** Projetpro et apprentissage d'une méthode de travail**

« Pour conclure, je dirais donc que ce travail a été très enrichissant pour moi. Il m'a permis d'une part d'en connaître plus sur un métier qui m'intriguait depuis longtemps et d'autre part d'acquérir de nouvelles méthodes de travail individuelles et collectives au sein du module « projet professionnel ». (...) Je ne sais pas si c'est le métier de consul que je choisirai plus tard mais en tout cas je sais, dès à présent, qu'un projet professionnel est une réflexion qui se construit progressivement, étape par étape ».

« Cela m'a permis, et c'est le plus important, d'acquérir une méthode très utile pour la recherche d'un métier futur »

*** Projetpro et élaboration du projet professionnel**

« Je me sens capable de réussir et je suis encore plus motivé qu'avant la réalisation de ce module »

« Ce fut une expérience extraordinairement enrichissante. Quand je revois les questions que je me posais à la toute première séance sur la « fiche projet », je me dis que je ne connaissais pas grand chose à ce secteur ».

« Je tire donc la conclusion suivante, après avoir fait les recherches que j'ai décrites au fur et à mesure de ce rapport, mon avis à propos de ce travail n'a pas changé. Au contraire, j'ai pu mieux valoriser ce statut par rapport aux différentes activités que la personne exerce lors de ses journées de travail. J'ai pu aussi voir la diversité de la gestion à effectuer, ce qui m'a permis de me donner une meilleure image d'un Directeur artistique »

« Très vite en réalisant ce devoir, j'ai compris que je ne m'engagerais pas dans cette voie. Même si les informations que j'ai reçues sur la formation, sur les conditions d'affectation et sur les liens entre l'éducation nationale et le travail de professeur des écoles m'avaient tout d'abord donné une bonne impression sur le métier. Ce sentiment d'impuissance [dont lui ont fait part les deux personnes qu'il a interviewées, une stagiaire et une femme qui a 20 ans d'expérience professionnelle], les problèmes grandissant entre les parents et les professeurs des écoles, et ce rôle d'éducation donné comme débarras par les parents aux enseignants qui ne peuvent le rejeter et qui rabaisse et nuit grandement au rendement des enseignants, tout cela m'a dissuadé de me lancer dans cette voie »

Annexe 2 : Thèmes choisis par des étudiants de l'enseignement *Projetpro*

Le tableau qui suit présente les thèmes choisis, pour le *Projetpro*, par les étudiants des promotions 2002/2003 et 2003/2004 (AES 1, Université Robert Schuman Strasbourg 3). Les choix individuels permettent une connaissance fine des centres d'intérêt des étudiants. Ces choix ont ici été regroupés par secteurs d'activités. On constate que, d'une promotion à la suivante, la palette des thèmes choisis par les étudiants reste globalement la même. La part de chacun des secteurs reste sensiblement la même.

Les secteurs d'activités choisis	Nombre de dossiers			
	2003/2004		2002/2003	
Les métiers des Ressources Humaines	47	18,4%	36	12,6%
La création et gestion d'entreprise	40	15,7%	42	14,7%
Les métiers du commerce	38	14,9%	38	13,3%
Les métiers de l'enseignement	26	10,2%	20	7%
Les métiers de la comptabilité et expertise comptable	23	9%	32	11,2%
Les métiers de la fonction publique	21	8,2%	33	11,6%
Les métiers de l'information et de la communication	18	7,1%	26	9,1%
Les métiers des finances	17	6,7%	26	9,1%
Les métiers juridiques et de conseil	15	5,9%	19	6,7%
Les autres métiers	10	3,9%	13	4,6%
TOTAL	255		285	

Annexe 3 : L'arrière plan théorique du *Projetpro*

« S'orienter s'apprend », tel est le postulat sur lequel repose l'approche éducative en orientation, qui constitue l'arrière plan théorique du *Projetpro*. Pour éviter à celui qui doit s'orienter d'être acculé à se déterminer au dernier moment, une fois au pied du mur, cette approche propose de l'exercer progressivement à la prise de décision.

Les travaux théoriques portant sur le processus de décision, et plus précisément celui relatif à l'orientation vers un métier, ont conduit à distinguer quatre étapes -ou stades- de ce processus, qui impliquent chacune un mode de pensée différent (§ 1). Par ailleurs, trois principes doivent être respectés si l'on désire parvenir à l'efficacité de chaque séquence d'éducation aux choix, et le *Projetpro* constitue un exemple de telles séquences (§ 2).

1. Les quatre étapes du processus de décision

Dès les années 50, des chercheurs nord-américains se sont intéressés à la façon dont les jeunes choisissent leur métier. Les pionniers en cette matière ont été Ginzberg et D.E. Super qui, suite à de nombreuses observations, ont l'un et l'autre constaté que le choix d'une orientation vers un métier était l'aboutissement d'un long processus, commencé dès l'enfance. Après une première phase de choix plus ou moins fantaisistes, caractéristique des plus jeunes, l'adolescent traverse trois étapes au cours de ce processus : l'exploration, la cristallisation et la spécification. A chacune de ces étapes sont associés des tâches, des comportements et des attitudes.

L'étape de l'exploration intervient en même temps qu'apparaît la nécessité d'avoir à choisir, c'est-à-dire à certains moments de la scolarité. Cette tâche consiste à prendre connaissance des multiples possibilités qu'offre le milieu, et requiert ouverture et disponibilité aux multiples informations qui parviennent et sont en relation avec soi et son avenir. Aucun jugement de valeur n'intervient dans cette étape : le sujet accumule un maximum d'informations.

L'étape de la cristallisation correspond à la nécessité de mettre de la compréhension dans ce qui a été recueilli lors de l'exploration : lorsque cette dernière a été riche, il arrive un moment où il faut mettre de l'ordre, trier. C'est une étape au cours de laquelle on va constituer des catégories, en mettant ensemble ce que l'on estime devoir être ainsi regroupé. Capitale, cette étape est celle qui donne souvent un sens à l'exploration. Mais il n'existe pas encore de hiérarchie, on n'élimine rien, on classe, on organise.

La troisième étape, celle de la spécification, est celle où l'on va choisir, en tenant compte des multiples facteurs qui entrent en jeu, du désirable et du probable. C'est le moment de la hiérarchie : en fonction des spécificités qui sont les miennes, j'ordonne les différents éléments. A la fin de cette phase intervient le choix. La difficulté de cette étape est d'accepter la perte : choisir, c'est perdre.

Si certains adolescents franchissent ces trois étapes sans encombre, d'autres éprouvent de la difficulté à franchir certaines d'entre elles. Certains continueront sans cesse à explorer, à accumuler des informations ; d'autres voudront au contraire aller très vite à l'étape du choix, tandis que d'autres encore, cette étape atteinte, voudront tout garder et ne parviendront pas à s'engager dans un choix.

Au début des années 70, une équipe de chercheurs québécois, D. Pelletier, G. Noiseux et Ch. Bujold, ont ajouté au processus précédent une quatrième étape, qualifiée de réalisation. L'objet de cette étape est de faire passer les intentions dans la réalité, ce qui revient à établir un planning, faire des démarches, envisager les obstacles possibles et les moyens de les contourner. Pour que le choix devienne projet, pour qu'il passe du rêve à la réalité, il faut que le sujet élabore un passage à l'action, qu'il planifie ses démarches,... C'est d'ailleurs à ce moment que s'effectue la confrontation, parfois difficile, avec la réalité.

Chaque étape fait intervenir un mode de pensée spécifique :

- lors de l'exploration, on exerce la pensée créative ;
- lors de la cristallisation, la pensée conceptuelle est prédominante ;
- lors de la spécification, la pensée évaluative est nécessaire ;
- c'est la pensée implicative qui aide lors de l'étape de réalisation.

2. Les trois principes de chaque séquence d'éducation aux choix

Les chercheurs québécois ont identifié trois principes dont le respect est nécessaire à l'efficacité de toute séquence d'éducation aux choix.

Le premier est le principe expérientiel : il s'agit de faire vivre au sujet une expérience, de lui faire éprouver de l'intérieur l'objet de l'apprentissage. La situation stimulera tel ou tel des modes de pensée précédents selon l'étape sur laquelle travaille le sujet. Ce dernier fait également l'expérience de sa propre subjectivité, des mobiles qui le font agir, des buts qu'il poursuit.

Le deuxième principe est celui du traitement de l'expérience, ou principe heuristique. Le sujet recherche le sens : « Qu'est-ce que j'ai appris, compris, grâce à cette expérience ? ».

Le troisième principe est le principe intégrateur. Il s'agit pour le sujet d'intégrer logiquement et psychologiquement l'expérience dans son développement personnel, en en tirant des significations pour lui. Cela conduira à modifier ou à renforcer sa manière de voir les choses.

Vivre une expérience, la traiter, l'intégrer : pour l'étudiant du *Projetpro*, l'expérience en question est la recherche sur une profession, un métier, choisis par lui.

Mentionnons pour terminer que, pour ces auteurs, les séquences d'éducation aux choix s'appuient également sur les interactions au sein du groupe : c'est en ayant l'occasion de confronter sa manière de voir ou de percevoir avec celles d'autres élèves ou étudiants que le sujet pourra faire évoluer son propre système de représentations. Un « étrange paradoxe existentiel », selon J.-P. Boutinet (*Psychologie des conduites à projet*, Que Sais-Je, PUF, 1993), « veut que le projet, en tant que caractéristique des êtres humains, ne puisse se définir qu'à travers la relation, cette capacité à sortir de soi-même pour tisser des liens avec autrui, avec les objets, avec l'environnement ».

L'arrière-plan théorique du *Projetpro* ne se limite pas, bien entendu, aux développements qui viennent d'être brièvement exposés. Nous mentionnerons également, sans les développer, les travaux de G. Latreille sur la psychosociologie des métiers ainsi que ceux de S. Moscovici sur les représentations sociales.

Annexe 4 : Les séminaires des Pilotes du *Projetpro*

- 1^{er} :** Chamonix - avril 1998
- 2^{ème} :** Toulouse - septembre 1998
- 3^{ème} :** Lyon - janvier 1999
- 4^{ème} :** Orsay - mars 1999
- 5^{ème} :** La Rochelle - octobre 1999
- 6^{ème} :** Lognes - mai 2000
- 7^{ème} :** Strasbourg - mars 2001
- 8^{ème} :** Lille - mars 2002
- 9^{ème} :** Lyon - novembre 2002
- 10^{ème} :** Strasbourg - juin 2003
- 11^{ème} :** Rouen - juin 2004
- 12^{ème} :** Toulouse - juin 2005

Juin 2006 : Création de Projetpro.com

- 13^{ème} :** Université René Descartes Paris 5 – juin 2006
- 14^{ème} :** Université de Metz – juin 2007
- 15^{ème} :** Université Montesquieu Bordeaux IV – juin 2008
- 16^{ème} :** UBO (Université de Bretagne Occidentale) Brest – juin 2009
- 17^{ème} :** UCO (Université Catholique de l'Ouest) Angers – juin 2010
- 18^{ème} :** Université Lille 2 – juin 2011
- 19^{ème} :** Université Claude Bernard Lyon 1 – juin 2012
- 20^{ème} :** Bruxelles Haute Ecole Francisco Ferrer – juin 2013
- 21^{ème} :** Paris-Sorbonne – juin 2014
- 22^{ème} :** UPEC (Université Paris-Est Créteil) – juin 2015
- 23^{ème} :** Université Claude Bernard Lyon 1 – juin 2016
- 24^{ème} :** UPPA (Université de Pau et des pays de l'Adour) – juin 2017
- 25^{ème} :** Université de Limoges – juin 2018

Annexe 5 : L'évaluation du *Projetpro* et de *Communiquer son projet personnel*

Les résultats qui suivent sont extraits de Dominique Gilles*; Basile Bailly*; Christian Guillet*; Emmanuel Sylvestre* (*Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon, France), *L'université et le projet de l'étudiant, 25 ans d'expérience : retour d'évaluation*, Communication au colloque Réforme et changements pédagogiques dans l'enseignement supérieur, Association Internationale de Pédagogie Universitaire, Rabat, 17-21 mai 2010.

5.1. Les résultats relatifs au *Projetpro*

Au printemps 2009, le module *Projetpro* a concerné 853 étudiants de semestre 2 de Licence (156 Mathématiques-Informatique, 250 Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur, 447 Sciences de la Vie et de la Terre) inscrits en fonction de leurs thèmes dans 28 groupes encadrés par 15 enseignants-chercheurs, 3 ATER, 4 moniteurs, 6 vacataires (doctorants ou professionnels anciens de Lyon 1).

5.1.1. Le questionnaire « évaluation des objectifs »

645 étudiants ont répondu à ce questionnaire, soit 76% de la population.

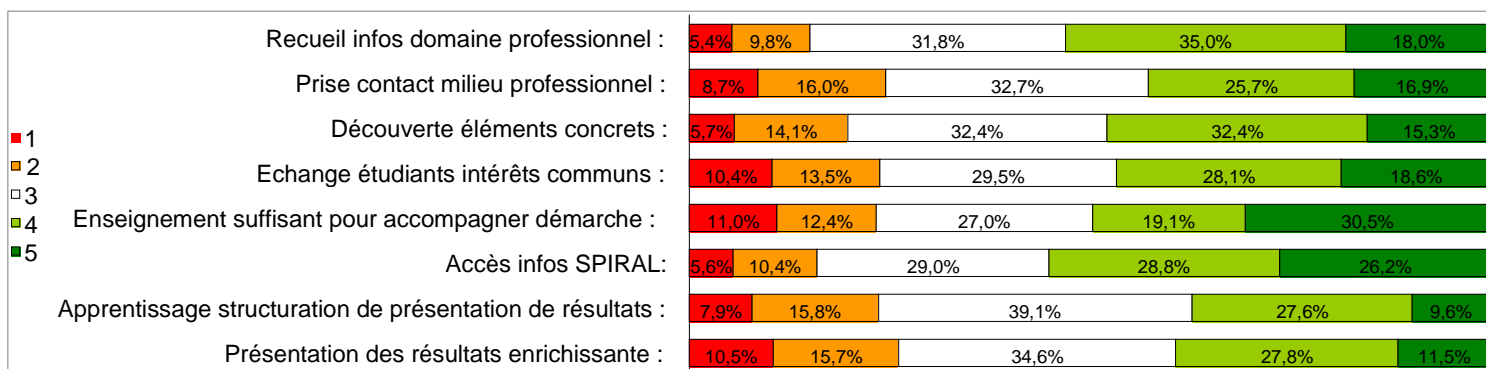


Figure 2 : Evaluation des objectifs du *Projetpro*
(de 1 : pas du tout d'accord, à 5 : tout à fait d'accord)

Les objectifs :

Seule une minorité d'étudiants (15%) déclare que le *Projetpro* ne leur a pas permis d'obtenir une information précise sur le domaine professionnel qui les intéresse. Ils sont par ailleurs plus de la moitié (53%) à penser que cet objectif a été atteint.

Ils ne sont que 20% à estimer ne pas avoir découvert d'éléments concrets et vécus sur leur secteur professionnel contre 48% qui déclarent le contraire.

L'échange entre étudiants ayant des centres d'intérêt proches semble également avoir été encouragé par le *Projetpro*. C'est le cas pour 47% d'entre eux alors que seuls 24% ne semblent pas satisfaits des échanges suscités par l'enseignement.

43% des étudiants estiment que le travail demandé leur a permis d'apprendre à prendre contact avec les milieux professionnels. 33% ont choisi la modalité neutre et 25% pensent que cet objectif n'a pas été atteint.

Concernant l'apprentissage de la structuration de présentation de résultats, 37% pensent que l'objectif a été atteint, 39% expriment un avis moyen sur la question et 24% ne pensent pas avoir acquis cette compétence.

La satisfaction :

Un étudiant sur deux estime que le cours et les trois premières séances ont été suffisants pour l'accompagnement dans la démarche. 23% d'entre eux semblent exprimer la volonté d'avoir plus de séances d'enseignement afin d'avoir un suivi plus personnalisé de leur projet.

La possibilité d'accéder aux diverses informations sur le *Projetpro* via SPIRAL semble avoir été très appréciée des étudiants dans la mesure où seuls 16% des personnes interrogées ont exprimé un mécontentement sur ce point.

Il semblerait que les étudiants (de 1^{ère} année, il est important ici de le rappeler) n'aient pas encore compris l'intérêt de la présentation orale : plus d'un sur quatre n'a pas trouvé cette restitution très enrichissante et 35% expriment un avis neutre (à noter tout de même : 39% ont trouvé cette mise en commun enrichissante).

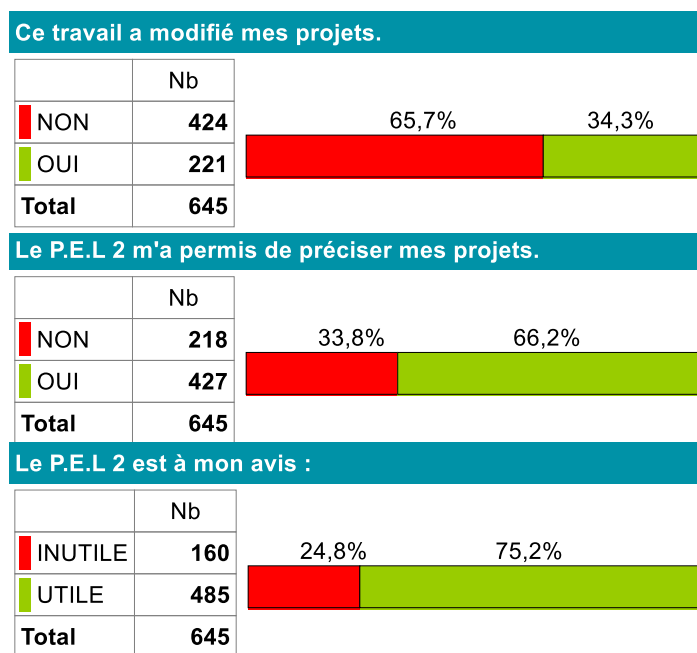


Figure 3 : Evaluation des objectifs du *Projetpro* (suite)

On remarque dans ces tableaux que les étudiants ont pour la plupart trouvé une utilité au *Projetpro*. Un tiers d'entre eux déclare avoir modifié leurs projets suite au travail réalisé. Deux tiers ont précisé leur projet grâce aux informations recueillies lors de l'élaboration de leur dossier. Enfin, les trois quarts des étudiants ont trouvé cet enseignement utile : remarquons qu'un étudiant sur deux ayant choisi la modalité inutile, a déclaré auparavant que le *Projetpro* lui a permis, soit de modifier son projet, soit de le préciser, soit l'un et l'autre !

La tribune libre en fin de questionnaire a laissé émerger deux principaux types de commentaires : d'une part les étudiants ont émis des remarques sur l'organisation, la principale critique portant sur le créneau horaire consacré au *Projetpro*. D'autre part, ils ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis de la démarche proposée qu'ils ont qualifiée

d'enrichissante, d'utile, de motivante ou encore permettant d'améliorer leur ouverture d'esprit.

5.1.2. Le questionnaire « retour sur expérience »

Au total, 426 étudiants ont répondu à ce questionnaire, soit 50% de la population. A la question « Au début de ce semestre, quand on m'a demandé pour le *Projetpro* d'indiquer mon centre d'intérêt professionnel, j'ai pensé que : », les étudiants ayant répondu que cela leur semblait intéressant, utile ou que cela leur permettrait de préciser leur projet étaient deux fois plus nombreux que ceux ayant répondu que cela ne leur semblait pas intéressant ou utile (30% contre 15%). Ils étaient par ailleurs 16% à déclarer avoir déjà réfléchi à leur projet ou savoir quel domaine les intéressait alors que 15% ne savaient pas encore quel domaine choisir ou n'avaient pas du tout de projet à ce stade de leur cursus.

Le travail de *Projetpro* leur a permis de découvrir :

- le domaine qui les intéressait : des informations, des précisions ou la nécessité de le remettre en question (22%),
- les métiers rattachés à ce domaine ainsi que les réalités de ces métiers (19%),
- rien ou pas grand-chose (7%),
- les méthodes de travail et d'investigation : avantages et inconvénients du travail en groupe, intérêt des interviews (5%).

Enfin, à la suite de cet enseignement de *Projetpro*, 12% des étudiants déclarent ne pas se poser de questions, 15% se questionnent sur les choix à faire pour parvenir au(x) métier(s) visé(s) (quelle orientation ? quel niveau d'études ? Continuer dans cette voie ?), 9% se demandent si leur projet correspond réellement à ce qu'ils veulent faire et 7% se demandent s'ils seront capables d'y arriver. Ces questions correspondent bien à la démarche de questionnement de son parcours que le *Projetpro* cherche à susciter chez les étudiants.

5.1.3. Le questionnaire « intervenants »

Vingt-cinq intervenants ont répondu au questionnaire les concernant, soit 89% de la population interrogée. Les résultats se sont également avérés positifs : la majorité des intervenants pensent que le *Projetpro* permet aux étudiants de réfléchir sur leur avenir. Ils pensent également que cela leur permet de découvrir et d'apprendre des consignes méthodologiques et que le fait que le *Projetpro* soit obligatoire pour les étudiants est une nécessité.

5.2. Les résultats relatifs à *Communiquer son projet personnel*

Cet enseignement a concerné 790 étudiants de semestre 4 de Licence (89 Mathématiques-Informatique, 218 Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur, 473 Sciences de la Vie et de la Terre) auditionnés sur 50 créneaux par 158 jurys constitués par 17 doctorants, 23 enseignant-chercheurs et 31 professionnels anciens de Lyon 1.

5.2.1. Le questionnaire « évaluation des objectifs »

718 étudiants ont répondu à ce questionnaire, soit 91% de la population concernée. 31% des étudiants ont été satisfaits du jury (accueil, attention, conseils) contre 7% qui en attendaient plus, 17% se sont déclarés stressés et 15% ont été surpris de leur aisance à l'oral.

Enfin, les points que les étudiants souhaitent améliorer suite à cet entretien sont les suivants : maîtrise de l'oral et de sa tenue devant un auditoire (20%), apprendre à parler de soi et à se situer (15%), contrôle de l'élocution (vitesse et intensité, 9%), présentation des transparents (8%), gestion du stress (6%) et d'autres points tels que maîtrise du vocabulaire, gestion du temps de parole, prise de confiance en soi...

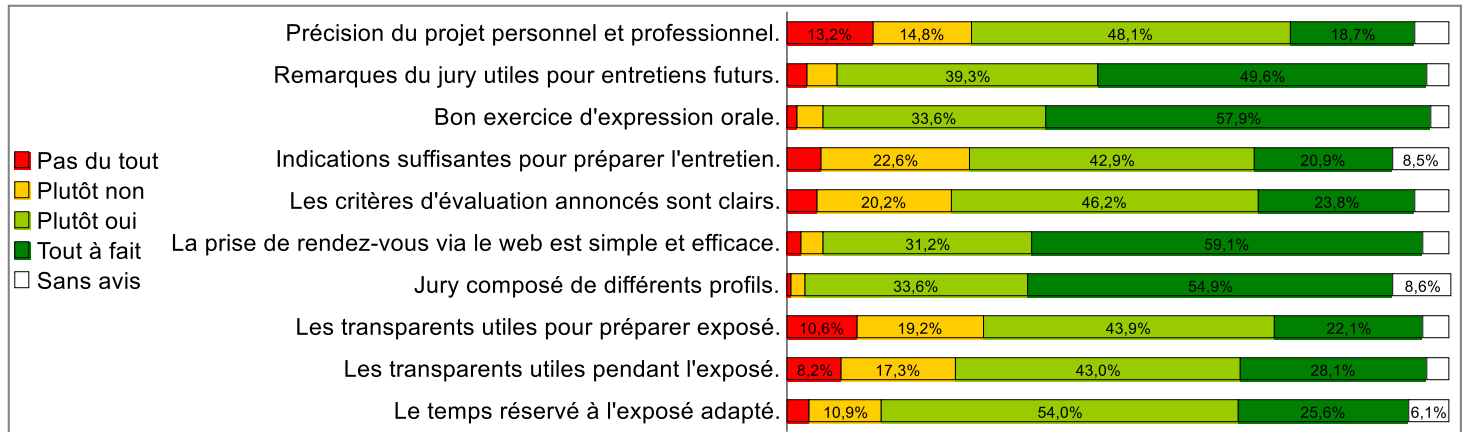


Figure 7 : Evaluation des objectifs de *Communiquer son projet personnel*

Les objectifs :

67% des étudiants interrogés estiment que *Communiquer son projet personnel* les a amenés à préciser leur projet personnel et professionnel. Cela représente un point très positif car plus des deux tiers d'entre eux estiment donc que l'objectif principal a été atteint. Nous devons également nous interroger sur les 28% qui affirment que cela ne les a pas aidés à préciser leur projet. Plusieurs pistes de réflexion s'offrent à nous et mériteraient d'être discutées : leur projet était-il déjà bien défini (suite au *Projetpro* pour certains) ? La situation impliquante proposée ne leur convient peut-être pas ? Ou pour certains une posture personnelle éloignée de ces préoccupations ? ...

Le deuxième objectif donne lieu à des résultats encore plus positifs que le premier. En effet, 89% des étudiants considèrent que l'entretien réalisé dans le cadre de *Communiquer son projet personnel* leur a permis d'obtenir des commentaires et remarques du jury qui leur seront utiles pour préparer les entretiens qu'ils auront à passer dans l'avenir.

La satisfaction :

Les autres questions posées aux étudiants concernent plus leur satisfaction vis-à-vis de l'organisation et du déroulement de *Communiquer son projet personnel*. Ils ont bien apprécié que le jury soit composé de différents profils (89%) et ont trouvé que cet entretien constituait un bon exercice d'expression orale (92%).

5.2.2. Le questionnaire « retour sur expérience »

483 étudiants ont répondu à ce questionnaire, soit 61% de la population.

Lorsqu'on demande aux étudiants ayant suivi *Communiquer son projet personnel* ce qu'ils ont découvert sur eux et sur leur objectif professionnel, 11% déclarent avoir confirmé leur

projet, 17% ont pu préciser leur projet et trouver des informations qui leur ont permis d'approfondir leur démarche, 8% ont pris conscience de leurs compétences alors que seuls 17% déclarent ne pas avoir découvert « grand-chose » de plus qu'en *Projetpro*.

5.2.3. Le questionnaire « intervenants »

62 intervenants ont répondu (87% de la population) à ce questionnaire. 79% d'entre eux pensent que l'enseignement *Communiquer son projet personnel* permet aux étudiants d'établir un bilan personnel. Ils ont également été positivement étonnés par les étudiants qu'ils ont auditionnés (69%) et cela leur a permis de se rendre compte qu'ils avaient un regard différent voire divergent, selon leur statut, sur les prestations des étudiants (37%).

Bibliographie commentée

GILLES D., SAULNIER-CAZALS J. et VUILLERMET-CORTOT M.-J. (1994), *Socrate, le retour... Pour accompagner la réussite universitaire et professionnelle des étudiants*, Editions Septembre, Québec.

Téléchargeable sur le site www.projetpro.com, cet ouvrage, présente, entre autres, la méthodologie du *Projetpro* ainsi que son arrière-plan théorique. Il a permis de faire connaître le *Projetpro*, de former intervenants et pilotes.

Compte rendu d'évaluation de l'implantation de l'Education aux Choix en Université, réalisé par l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) à la demande de François FILLON, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, à partir des travaux de recherche réalisés par Annie JUNTER-LOISEAU, professeur à l'université des Sciences Sociales Rennes 2 Haute-Bretagne et Jean-Luc MURE, doctorant sous la direction de Charles HADJI, professeur de Sciences de l'Education à l'IUFM de Grenoble, juin 1994.

Développement de l'Education aux Choix dans 11 Universités 1996-1997, Etude et rapport à la demande de l'UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie), sous la direction de Jacky BEILLEROT, Professeur à l'université Paris X – Nanterre.

GILLES D., MILLAUD-COLLIER C., SAULNIER-CAZALS J. et VUILLERMET-CORTOT M.-J. (2002), *Projet professionnel de l'étudiant : les nouvelles données*, ONISEP, Paris.

Constitué d'un livre *Passeurs de futurs* et d'un CD-Rom, cet ouvrage capitalise le transfert du *Projetpro* à une trentaine d'universités.

L'accompagnement de la construction du projet de l'étudiant dans les parcours Licence et Master, Colloque sous le patronage de la Conférence des Présidents d'Université, Université Claude Bernard Lyon 1, 19 novembre 2002. Les actes du colloque sont disponibles sur le site : <http://nte-serveur.univ-lyon1.fr/nte/gilles/colloque19novembre/index19nov.html>

Dominique Gilles*; Basile Bailly*; Christian Guillet*; Emmanuel Sylvestre* (*Université Claude Bernard Lyon 1), *L'université et le projet de l'étudiant, 25 ans d'expérience : retour d'évaluation*, Communication au colloque Réforme et changements pédagogiques dans l'enseignement supérieur, Association Internationale de Pédagogie Universitaire, Rabat, 17-21 mai 2010.

Sur www.projetpro.com, site de *Projetpro.com*, à la rubrique « Ressources », on trouvera d'autres références bibliographiques sur le *Projetpro*. On pourra également consulter la rubrique *A travers la littérature*.

TABLE DES MATIERES :

Sommaire.....	3
Résumé.....	5
1. L'arrêté du 1 ^{er} août 2011 relatif à la licence et la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant.....	7
2. L'enseignement <i>Projetpro</i> et la construction du projet personnel et professionnel de l'étudiant.....	8
2.1. Pourquoi un enseignement <i>Projetpro</i> ?.....	8
2.2. Présentation générale du <i>Projetpro</i>	9
2.2.1. La séance en amphi.....	9
2.2.2. La première séance en Groupe.....	10
2.2.3. La deuxième séance en Groupe.....	11
2.2.4. La troisième séance en Groupe.....	11
2.2.5. La quatrième séance en Groupe.....	11
2.3. Les caractéristiques du <i>Projetpro</i>	12
2.3.1. L'innovation introduite par l'université Claude Bernard Lyon 1 : un processus d'éducation aux choix calqué sur celui de la recherche...	12
2.3.2. Le <i>Projetpro</i> , un enseignement noté.....	13
2.3.3. Le rôle de l'intervenant : l'accompagnement de l'étudiant.....	13
2.3.4. Le <i>Projetpro</i> , un travail d'équipe pour les étudiants comme pour les intervenants.....	14
2.3.5. Le <i>Projetpro</i> et la construction du projet personnel et professionnel.....	15
2.3.6. Les retombées attendues du <i>Projetpro</i>	15
2.3.7. Les compétences acquises à l'occasion du <i>Projetpro</i>	16
2.3.8. L'arrière-plan théorique du <i>Projetpro</i>	16
2.4. Premiers résultats de l'évaluation du <i>Projetpro</i>	16
2.4.1. L'évaluation par les étudiants.....	16
2.4.2. Les conditions du transfert du <i>Projetpro</i>	17
3. La coordination du dispositif <i>Projetpro</i>	18
3.1. Le Pilote du dispositif <i>Projetpro</i> : sa fonction et ses compétences.....	18
3.1.1. La fonction « Pilote du dispositif <i>Projetpro</i> ».....	19
3.1.2. Les compétences attendues de la part des Pilotes	19
3.2. Le « Réseau national des pilotes ».....	20
3.3. Juin 2006 : l'association <i>Projetpro.com</i>	20
4. Une suite au <i>Projetpro</i> : l'enseignement <i>Communiquer son projet personnel</i> ...	21
5. L'évaluation du <i>Projetpro</i> et de <i>Communiquer son projet personnel</i>	23
5.1. Les résultats relatifs au <i>Projetpro</i>	24
5.1.1. Le questionnaire « évaluation des objectifs ».....	24
5.1.2. Le questionnaire « retour sur expérience ».....	24
5.1.3. Le questionnaire « intervenants ».....	25
5.2. Les résultats relatifs à <i>Communiquer son projet personnel</i>	26

5.2.1. Le questionnaire « évaluation des objectifs ».....	26
5.2.2. Le questionnaire « retour sur expérience ».....	26
5.2.3. Le questionnaire « intervenants ».....	27

Annexes :

1 Florilège de rapports remis par des étudiants du <i>Projetpro</i>	29
2 Thèmes choisis par des étudiants du <i>Projetpro</i>	31
3 L'arrière-plan théorique du <i>Projetpro</i>	32
3.1. Les quatre étapes du processus de décision.....	32
3.2. Les trois principes de chaque séquence d'éducation aux choix.....	33
4 Les séminaires du Réseau des Pilotes du <i>Projetpro</i>	34
5 L'évaluation du <i>Projetpro</i> et de <i>Communiquer son projet personnel</i>	35
5.1. Les résultats relatifs au <i>Projetpro</i>	35
5.1.1. Le questionnaire « évaluation des objectifs ».....	35
5.1.2. Le questionnaire « retour sur expérience ».....	37
5.1.3. Le questionnaire « intervenants ».....	37
5.2. Les résultats relatifs à <i>Communiquer son projet personnel</i>	37
5.2.1. Le questionnaire « évaluation des objectifs ».....	37
5.2.2. Le questionnaire « retour sur expérience ».....	38
5.2.3. Le questionnaire « intervenants ».....	39
Bibliographie commentée.....	41